



UFR SESS – STAPS

Livret de l'étudiant

**LICENCE STAPS
3^e année
(L3)**

Éducation et motricité

**ANNEE UNIVERSITAIRE
2021 – 2022**

SOMMAIRE

SEMESTRE 5	3
PRESENTATION GENERALE	3
SEMESTRE 5	4
UE 23 : MAITRISER LES OUTILS DE COMMUNICATION	4
ECUE 23.1 : Anglais	4
ECUE 23.2 : TICE	6
UE 24 : IDENTIFIER ET SE SITUER DANS UN MILIEU PROFESSIONNEL	7
ECUE 24.1 : Formation préprofessionnelle stage secondaire ou primaire	7
FORMATION PRÉPROFESSIONNELLE	8
ECUE 24.2 : Règlements en EPS	9
Exemple de bandeau de notation à partir d'un sujet type :	10
UE 25 : ANALYSER ET DEVELOPPER UNE ARGUMENTATION AVEC ESPRIT CRITIQUE	11
ECUE 25.1 : Analyse des pratiques des enseignants	11
ECUE 25.2 : Problématiques didactiques	13
ECUE 25.3 : Développer une démarche réflexive dans l'intervention en EPS	14
UE 26 : ANALYSER L'ENVIRONNEMENT SOCIAL, INSTITUTIONNEL ET HUMAIN DE LA PRATIQUE DES APSA	17
ECUE 26.1 : Histoire des politiques d'éducation	17
ECUE 26.2 : Sociologie de l'éducation	18
UE 27 : APPRENDRE ET ENCADRER LES APSA	19
ECUE 27.1 : Didactique des activités physiques duelles	19
ECUE 27.2 : Didactiques des activités physiques performatives	28
ECUE 27.3 : Polyvalence (Escalade, Gym, Athlé, Tennis de Table) + Natation + SU	32
SEMESTRE 6	37
UE 28 : MAITRISER LES OUTILS DE COMMUNICATION	37
ECUE 28.1 : Anglais	37
ECUE 28.2 : TICE	39
UE 29 : ANALYSER ET DEVELOPPER UNE ARGUMENTATION AVEC ESPRIT CRITIQUE	40
ECUE 29.1 : Études de cas orientation primaire et secondaire	40
UE 30 : AGIR EN TANT QUE QU'ACTEUR RESPONSABLE AU SEIN D'UNE ORGANISATION	42
ECUE 30.1 : Formation pré professionnelle – stage secondaire ou primaire	42
UE 31 : MOBILISER LES CONCEPTS SCIENTIFIQUES RELATIFS A LA MOTRICITE	45
ECUE 31.1 : Psychologie de l'apprentissage moteur	45
ECUE 31.2 : Physiologie de l'enfant et l'adolescent	47
UE 32 : ANALYSER L'ENVIRONNEMENT SOCIAL, INSTITUTIONNEL ET HUMAIN DE LA PRATIQUE DES APSA	48
ECUE 32.1 : Histoire des théories et des méthodes en EPS	48
UE 33 : APPRENDRE ET ENCADRER LES APSA	50
ECUE 33.1 : Didactique des activités acrobatiques et artistiques	50
ECUE 33.2 : Didactique des activités sportives collectives	52
ECUE 33.3 : Didactiques des activités de santé et escalade	55
ECUE 33.4 : Polyvalence (danse ou BB ou musculation/step ou Ultimate) + SU	59
UE 34 : IDENTIFIER ET SE SITUER DANS UN MILIEU PROFESSIONNEL ET CONSTRUIRE UN PROJET DE FORMATION	61
ECUE 34.1 : Intervention en EPS ou en milieu primaire	61

SEMESTRE 5

Présentation générale

Ce livret des études a pour vocation de présenter aux étudiants les données utiles relatives à l'organisation et aux contenus d'enseignement.

Il reflète l'économie générale du projet pédagogique STAPS Créteil sur lequel l'équipe des enseignants s'engage. Il vise à préciser les exigences et constitue un **document contractuel** correspondant aux modalités votées et officialisées au CEVU (conseil des études et de la vie universitaire)

Cependant des changements mineurs de dernières minutes peuvent arriver. Dans ce cas ces modifications doivent être annoncées aux étudiants en début de semestre. A défaut c'est le contenu de ce livret qui fait foi.

Les informations qui suivent seront présentées par semestre sachant que la licence est composée de 3 grands blocs d'enseignement

1. La didactique des Activités Physiques et Sportives à des fins d'apprentissage et d'enseignement ;
2. Les enseignements des disciplines d'appuis : psychologie, sociologie, sciences ou théorisations pour l'intervention ;
3. Les enseignements méthodologiques et de langages ;
4. La pré professionnalisation.

Avertissement

La licence STAPS est un diplôme professionnel officiel, reconnu par le Centre National des Certifications Professionnelles (CNCP). Elle permet de travailler contre rémunération dans toute structure d'encadrement des APSA. Elle permet de se présenter aux concours d'enseignement (CAPEPS, CRPE, Conseiller territorial ...). Elle permet de poursuivre en Master.

L'année de licence 3 constitue donc une étape critique dans le cursus STAPS.

Les exigences d'argumentation et de réflexion personnelle se précisent, les références théoriques et l'approfondissement des connaissances deviennent incontournables.

La maquette de licence s'organise autour d'une double perspective :

Enseignement de l'EPS / Intervention dans les APSA

Par exemple, les cours de « Formation pré professionnelle », « Règlementation », « EPS, sports et santé depuis 1945 », « Actualité de l'intervention », « Sociologie de l'éducation » ... ainsi que le stage pré pro, vous donneront l'occasion de mettre à l'épreuve votre motivation pour la discipline EPS et d'en mesurer les conséquences en termes d'investissement et de réflexions personnelles.

Sur l'autre registre les cours « Initiation à la recherche », « Étude de cas », « Problématiques didactiques », « Analyse des pratiques sportives » ... permettront d'acquérir les outils d'analyse de « l'intervention » dans les APSA.

Quels que soient vos choix ultérieurs, vous devrez, non seulement acquérir des connaissances mais vous devrez surtout savoir les utiliser, les exploiter, voire les discuter.

Les cours ne servent à rien s'ils ne se greffent pas sur des questionnements que vous devrez établir et s'ils ne conduisent pas à forger des convictions, des opinions à défendre : ne vous contentez pas d'intégrer et de restituer en simple consommateur.

Faire un contrôle de fin de semestre n'est pas seulement assurer une note. C'est aussi l'occasion de défendre un point de vue, d'affirmer une identité. Attention quand même, les idées ne sont jamais exposées de manière gratuite. Vous aurez à argumenter, donc à appuyer vos réponses avec des références et une logique de démonstration.

C'est autour de ces exigences que se joue la réussite de la licence.

Équipe d'encadrement

Responsables de la promotion Licence 3 : Christophe Bordenave (Bureau 109, Duvauchelle)

Directeur du département STAPS : Bénédicte Raquin (Bureau 102, Duvauchelle)

Suivi de la scolarité : Antoine Léger (Scolarité STAPS, Duvauchelle)

01 45 17 44 07 ou antoine.leger@u-pec.fr

SEMESTRE 5**UE 23 : Maitriser les outils de communication****ECUE 23.1 : Anglais**

ECTS : 3

Volume horaire : 18h TD

Description du cours

Afin de vous donner des outils nécessaires en anglais, langue incontournable dans le monde d'aujourd'hui les cours s'articulent autour de plusieurs supports et visent plusieurs compétences. Comme en pratique sportive, pour vous améliorer vous avez besoin de travailler régulièrement et en autonomie. Les TD sont des séances de méthodologie et d'entraînement mais ils ne peuvent suffire à vous faire progresser. Entraînez-vous en regardant films et séries en VO, écoutez la radio, lisez la presse régulièrement.

Compétences visées

Les cinq compétences langagières seront évaluées selon les niveaux du cadre Européen (CECRL).

Compréhension audio L3: Niveau CECRL C1
Je peux comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites. Je peux comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort.
Compréhension écrite L3: Niveau CECRL C1
Je peux comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style. Je peux comprendre des articles spécialisés et de longues instructions techniques même lorsqu'ils ne sont pas en relation avec mon domaine.
Expression écrite L3: Niveau CECRL C1
Je peux m'exprimer dans un texte clair et bien structuré et développer mon point de vue. Je peux écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points que je juge importants. Je peux adopter un style adapté au destinataire.
Expression orale en interaction L3: Niveau CECRL C1
Je peux m'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher mes mots. Je peux utiliser la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles. Je peux exprimer mes idées et opinions avec précision et lier mes interventions à celles de mes interlocuteurs.
Expression orale en continu L3: Niveau CECRL C1
Je peux présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes, en intégrant des thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant mon intervention de façon appropriée.

Contenu des cours :

Thèmes : Gender and sport, Pedagogy and sport, French vs English and American educational systems
 Lire, comprendre et résumer des textes authentiques (presse, extraits littéraires, post de blogs) Écouter et rendre compte d'audio authentiques (radio, extraits vidéo, interviews)
 Rédiger des synthèses, donner son opinion sur un dossier et savoir argumenter.
 Parler en interaction (dialogue, scènes de théâtre) Parler en continu sans lire de notes et en étant compris.
 (Présentations personnelles, commentaire sur document)

Révisions des points grammaticaux

Rappel : Vous devez vous présenter en cours en ayant les documents nécessaires à la séance et votre préparation y compris si vous avez été absents lors de la séance précédente. Certains devoirs pourront être ramassés et évalués. En cas de non présentation des documents de travail, vous serez exclus du cours et cette absence sera comptabilisée.

Documents : – Dictionnaires : Évitez Google traduction ou Reverso qui ne fournit aucun contexte et est erroné la plupart du temps ! wordreference (gratuit et en ligne) permet d'écouter les mots. L'anglais du sport (deux exemplaires présents au staps) et de nombreux dictionnaires à la BU. Grammaire : De nombreux ouvrages à la BU à consulter pour faire le point sur un aspect précis.

Informations: <http://www.bbc.co.uk/> <http://www.guardian.co.uk/> <http://www.thetimes.co.uk/tto/news/>
<http://www.economist.com/> <http://www.nytimes.com/> <http://www.washingtonpost.com/> <http://www.latimes.com/>

Modalités d'évaluation pour le régime normal : 100 % CC

Une compréhension écrite et une expression écrite : 50%,
une compréhension orale et une expression orale 50%

Modalités d'évaluation pour le régime dérogatoire : S1 écrit (Idem CC)

Modalités d'évaluation pour la session de rattrapage : S1 écrit (Idem CC)

Les thématiques des examens même dérogatoires restent les mêmes que les thématiques vues en cours

Examens et contacts :

Coordinatrice : claire.guerlain@u-pec.fr

ECUE 23.2 : TICE

ECTS : 2

Volume horaire : 18 h TD

Les objectifs de cette UE sont de vous permettre de rédiger un cahier des charges que vous mettrez en œuvre lors du second semestre.

Les étudiants devront lors de la rédaction du cahier des charges comprendre et utiliser les objets informatiques qui modélisent les documents textuels afin de faciliter la rédaction et la lecture des documents à l'écran ou imprimés.

Cahier des charges

Le cahier des charges est un document qui permet de décrire l'intégralité d'un projet.

Le cahier des charges porte sur le développement d'un projet permettant de viser une amélioration des conduites motrices des élèves en EPS. Le cahier des charges aura d'autant plus d'intérêt que vous en aurez discuté avec un enseignant de didactique de l'EPS ou mieux que celui-ci sera partie prenante de votre projet.

Le cahier des charges comprend plusieurs parties : une partie qui tend à démontrer l'intérêt du projet au vu de l'existant, une partie descriptive de l'application à réaliser, une partie qui prévoit les critères d'évaluation du projet.

Structure du document

- Modèle de document ;
- Structure hiérarchique ;
- Styles de paragraphe, de caractère.

Organisation du document

- Mise en forme des tableaux, des listes, des citations ;
- Composition de l'écran ou de la page.

Le document est organisé par la disposition des éléments textuels ou graphiques dans la page et par l'ensemble des titres et sous-titres qui en forment la trame logique.

Charte graphique (utilisation de la charte graphique de l'U-PEC)

Composition et mise en page du texte

- Typographie et orthotypographie (connaissance des familles de polices de caractères et des usages typographiques des professionnels de l'écrit) ;
- Choix et (formats d'image bitmaps et vectorielles) logiciels utilisés : Inkscape, Gimp

Navigation et recherche avancée dans les documents**Automatisation des**

- tables des matières ;
- illustrations ;
- index ;
- références croisées ;
- bibliographie.

Utilisation des caractères génériques voire des expressions régulières pour chercher des motifs dans un document.

Modalités d'évaluation :**Régime général 100 % CC**

Réalisation d'un document long après création d'un modèle de document (50 %)

Écriture d'un projet prenant en compte une problématique EPS, enseignant, élèves, TICE.

Régime dérogatoire : 100 % CC

Mise en forme d'un document long après création d'un modèle de document.

Rattrapage :

Réalisation d'un document long après création d'un modèle de document devant machine et en temps contraint.

UE 24 : Identifier et se situer dans un milieu professionnel**ECUE 24.1 : Formation préprofessionnelle stage secondaire ou primaire**

ECTS : 2

Volume horaire : 14 h CM et 6 h TD plus 30 h TP (stage)

Description du cours :

Cet enseignement articule une formation théorique et professionnelle pour permettre aux étudiants d'aborder dans les meilleures conditions possibles leur mise en stage. Les enseignements seront donc programmés en amont de la mise en stage afin d'éclaircir les attentes du stage, fixer les exigences, mettre en place les responsabilités de chacun pour pouvoir intervenir dans le milieu professionnel avec efficacité. Nous chercherons à outiller l'étudiant tant dans sa phase de conceptualisation que d'intervention auprès des élèves.

Compétences visées :*Prioritaire :**Compétences préprofessionnelles*

Savoir établir le diagnostic pédagogique d'un public préalablement à l'intervention ;
 Maîtriser l'usage des textes institutionnels et réglementaires applicables ;
 Concevoir et programmer un projet éducatif et pédagogique dans une perspective intégrative ;
 Organiser dans le temps et conduire un projet d'intervention pédagogique et éducative ;
 Gérer les conditions d'une pratique en toute sécurité ;
 Adapter son intervention en fonction des situations, des objectifs et des publics ;
 Maîtriser les méthodologies d'évaluation des actions et des projets ;
 Disposer d'une expérience préprofessionnelle de l'enseignement de l'EPS ou de l'éducation par les APS.

*Secondaire :**Disciplinaire*

Maîtriser les modèles didactiques et technologiques permettant l'analyse de l'APS à des fins d'enseignement et d'éducation.

Technique

Mobiliser des ressources techniques et aptitudes personnelles dans la pratique des APS supports des interventions.

Maîtrise de connaissances

L'apprentissage et à la construction de compétences dans le domaine des APS ;
 Les formes et les modalités de l'intervention pédagogique ;
 Les activités physiques et/ou sportives (APS).

Évaluation : Option milieu secondaire, régime normal, dérogatoire et rattrapage

- Déposer chaque leçon sur EPREL avant lundi soir minuit du premier jour au dernier jour de stage du premier semestre. S'il n'y a pas cours déposer un bref document expliquant pourquoi : tuteur absent, tuteur prend la leçon en main par exemple. Elles sont notées sur 5 points. Les leçons doivent être présentées sur le support fourni en cours, dans le cas contraire 0/5
- Rendre un rapport analyse des projets (papier et EPREL) par binôme de 9 pages maximum noté sur 15 points plus les leçons imprimées.

Contenus du rapport :

- Constituer une fiche synthétique panoramique de l'établissement sur 2 pages maximum comprenant le contexte, les projets, les actions mises en place.
- Points forts / points faibles à rédiger sur deux pages maximum.

Les parties 1 et 2 sont à rendre en commun par le binôme en stage.

- À partir d'un thème de travail aux choix que vous définirez et justifierez au regard des caractéristiques de l'établissement, montrez comment l'équipe EPS participe à l'amélioration de ce thème ? Sur 4 pages maximum.

Liste des thèmes de travail :

- la réussite des élèves ;
- la lutte contre le décrochage scolaire ;
- la régulation du passage à l'adolescence ;

- L'image positive de l'établissement ;
 - L'équité chez les élèves ;
 - Lutter contre l'absentéisme et le décrochage ;
 - Lutter contre l'échec scolaire ;
 - La valorisation du travail et du progrès ;
 - L'égalité des chances dans l'établissement ;
 - Une ambiance de travail positive ;
 - Prendre en compte l'hétérogénéité des élèves.
4. Parcours de formation de la classe prise en main ;

Les parties 3 et 4 sont à rédiger individuellement par chaque étudiant.

Se référer aux documents sur EPREL dans L3 Prépro Secondaire pour plus de précisions et pour le barème.

Texte, mise en page, style

- Document de 10 p maximum (exception faite de la couverture), relié ou agrafé, et paginé
- Texte tapé sur le recto seulement, Police Times New Roman, taille 12
- La perfection de l'orthographe est attendue.

Couverture

UNIVERSITE PARIS XII -VAL DE MARNE LICENCE STAPS 3 ^E ANNEE, MENTION "ÉDUCATION ET MOTRICITÉ" FORMATION PRÉPROFESSIONNELLE ANALYSE DES PROJETS PÉDAGOGIQUES DU COLLÈGE OU LYCÉE XXXXXXXXXXXXXXXX VILLE (77 OU 93 OU 94) Prénom et NOM (Groupe X) Binôme : XXXXXXXXX Année
--

Bibliographie

Option secondaire

cf. enseignement « Actualité de l'intervention en EPS » p 27.

Option primaire

Indications bibliographiques et adresses de sites fournies durant les cours.

ECUE 24.2 : Règlements en EPS

ECTS : 2

Volume horaire : 14 h CM et 6 h TD

Description du cours

Cet enseignement a pour objectif d'amener les étudiants mobiliser les textes réglementant le fonctionnement d'un Établissement Public Local d'Enseignement (EPL) afin d'apporter des premières pistes de réponse à des problématiques professionnelles faisant écho à différentes natures d'enjeux (disciplinaire, scolaire, social, sociétal, etc.). Il s'agira de comprendre l'importance de cibler l'intervention à différentes échelles temporelles (court, moyen et long terme) et dans un double cadre : disciplinaire (EPS) et extra disciplinaire (établissement et au-delà).

L'enjeu réside dans la capacité à s'appuyer sur la réglementation en EPS comme d'un support à l'élaboration de réponses contextualisées.

Compétences visées :*Compétences scientifiques*

- Maîtriser l'environnement culturel, institutionnel et sociale de l'intervention ;
- Développer une réflexion sur l'utilité et l'utilisation des textes institutionnelles réglementant la discipline.

Compétences préprofessionnelles

- Maîtriser les outils et procédures de l'étude d'un problème lié à un contexte locale d'enseignement ;
- Élaborer des éléments de conception, planification et programmation d'une action professionnelle liée à un contexte local d'enseignement ;
- Inscrire son action en relation avec des partenaires et/ou structures disponibles au sein d'un EPLE et plus largement du système éducatif.

Contenu

Pour atteindre les objectifs déclinés ci-dessus, le curriculum de formation se centre sur les thématiques suivantes :

- Organisation générale du 2nd degré (dimensions structurelle et temporelle) ;
- Difficultés rencontrées par les élèves (et leurs différentes natures) ;
- Se responsabiliser, devenir autonome ;
- L'évaluation, les évaluations ;
- Ouverture/expériences culturelles (artistiques, sportives).

Évaluation :

Les modalités retenues pour l'évaluation se déclinent de la manière suivante :

- 50 % de la note finale en « contrôle continu » (CC) ;
- 50 % de la note finale en « contrôle terminal » (CT).

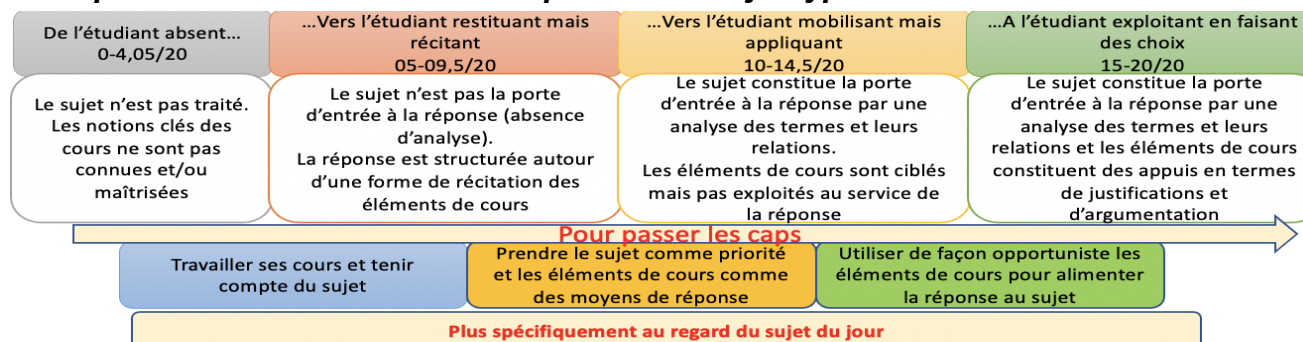
Le contrôle continu (CC)

- Sujet de dissertation à partir d'un contexte d'établissement d'appui.
- La durée de l'épreuve est de 2 heures.

Le contrôle terminal (CT)

- L'épreuve est commune avec "Problématique didactique" et d'une durée de 4 heures
- Sujet croisé entre les 2 enseignements, dissertation à partir d'un contexte d'établissement

Exemple de bandeau de notation à partir d'un sujet type :



A quelles conditions l'enseignant d'EPS peut-il concevoir et adapter son enseignement pour permettre à ses élèves, en tenant compte de leurs principales difficultés d'apprentissage, de construire les compétences des programmes ?

<p>Les compétences ne sont pas spécifiées ou renvoyées à de vagues AFC/AFL/AFLP approximatives</p> <p>La question de la construction est un allant de soi</p> <p>La dialectique concevoir/adapter est absente</p> <p>La question des difficultés n'est pas traitée</p> <p>Les conditions sont absentes</p> <p>L'illustration en EPS est absente ou très générale et relève uniquement d'une logique de programmation d'APSA et/ou de rôles sociaux</p> <p>La partie hors EPS est absente ou très générale sans lien au sujet</p> <p>Les connaissances réglementaires sont absentes ou très approximatives</p>	<p>Les compétences sont spécifiées mais à l'échelle des AFC/AFL/AFLP</p> <p>La question de la construction est mobilisée mais uniquement par le biais de la contrainte temporelle</p> <p>La dialectique concevoir/adapter est en partie mobilisée (concevoir>adapter)</p> <p>Les difficultés sont abordées mais sans faire un choix de nature</p> <p>Les conditions sont générales et/ou au départ présentes mais perdues lors des phases d'illustration</p> <p>L'illustration en EPS est recevable mais ne se centre pas sur des acquisitions précises et repose peu ou pas sur les conditions évoquées avant</p> <p>Les propositions hors EPS sont recevables mais non en lien à la nature de difficulté et/ou aux Kces visées</p> <p>Les connaissances réglementaires sont maîtrisées mais peu diversifiées (Programmes et ref 2013)</p>	<p>Les compétences sont précises, à l'interface de l'APSA et des programmes</p> <p>La dialectique conception/adaptation est mobilisée mais les choix ne sont pas assez justifiés au regard de la relation difficulté-compétence</p> <p>Les difficultés sont identifiées et ciblées</p> <p>Les conditions sont ciblées mais peu justifiées, et mobilisées dans la phase d'illustration</p> <p>L'illustration EPS est faisable, adaptée et se centre sur des acquisitions précises tout en tenant compte de la nature de difficulté retenue</p> <p>Les propositions hors EPS sont précises, en lien avec la nature de difficulté et/ou des compétences visées</p> <p>Les connaissances réglementaires sont maîtrisées et diversifiées (Loi 2013, Programmes, ref 2013, etc)</p>	<p>Les compétences sont ciblées et relèvent d'une logique combinatoire (motrice, méthodo et soc).</p> <p>La dialectique conception/adaptation est défendue, justifiée et tenue jusque dans l'illustration EPS et hors EPS</p> <p>Les difficultés sont ciblées et mise en relation/tension avec ce qu'implique de construire des compétences</p> <p>Les conditions sont ciblées et justifiées au regard de la nature de difficulté retenue et des Kces visées, et tenue durant l'illustration en et hors EPS</p> <p>L'illustration EPS répond au niveau 3 mais fait en plus apparaître l'activité de l'enseignant et celle de l'élève</p> <p>Les propositions hors EPS sont précises et appuyées sur la prise en compte de la nature de difficulté, des conditions et des Kces visées</p> <p>Les connaissances réglementaires sont maîtrisées, diversifiées et exploitées au service de la réponse</p>
---	--	---	---

UE 25 : Analyser et développer une argumentation avec esprit critique**ECUE 25.1 : Analyse des pratiques des enseignants**

ECTS : 3

Volume horaire : 14 h CM et 6 h TD

Descriptif du cours

Les cours ont pour but de :

- Comprendre qu'une analyse exhaustive des pratiques s'effectue selon 3 niveaux d'analyse différents : macroscopique (contexte et environnement socio-éducatif de l'établissement), mésoscopique (classe et caractéristiques des élèves) et microscopique (élève et apprentissages moteurs) ;
- Comprendre que la pratique enseignante s'appuie sur une mise en synergie de différentes théories scientifiques, des savoirs professionnels et des préoccupations issues de la pratique elle-même ;
- Comprendre que la pratique de l'élève est elle-même complexe et influencée par de multiples préoccupations.

Compétences visées :Prioritaire :*Maîtrise des connaissances scientifiques :*

L'environnement culturel, social et institutionnel de l'intervention ;

L'apprentissage et à la construction de compétences dans le domaine des APS ;

Les formes et les modalités de l'intervention pédagogique ;

Les différents publics concernés par les interventions.

Compétence technologique

Maîtriser les modèles théoriques liés à l'enseignement et à l'éducation ;

Maîtriser les modèles didactiques et technologiques permettant l'analyse de l'APS à des fins d'enseignement et d'éducation.

Secondaire :*Compétence prépro*

Maîtriser l'usage des textes institutionnels et réglementaires applicables ;

Concevoir et programmer un projet éducatif et pédagogique dans une perspective intégrative ;

Adapter son intervention en fonction des situations, des objectifs et des publics ;

Savoir établir le diagnostic pédagogique d'un public préalablement à l'intervention ;

Adapter son intervention en fonction des situations, des objectifs et des publics.

Méthodologique

Faire émerger des questionnements et prendre position ;

Rédiger une réponse argumentée.

Contenu

Pour pouvoir atteindre cet objectif, le curriculum de formation se centre sur les éléments suivants :

- Appréhender les 3 niveaux d'analyse (Macro-Méso-Micro) et pouvoir les mobiliser sur une étude de cas ;
- S'appuyer sur différents cadres théoriques et scientifiques afin d'observer et comprendre les pratiques des enseignants et des élèves.

Évaluation de type contrôle en cours de formation :

Sujet de synthèse où l'étudiant sera amené à faire un effort d'explicitation, d'exploitation des données de cours et non de restitution de données.

- Contrôle continu : étude de cas de 2 h – écrit 50 %.
- Contrôle final : étude de cas de 4h – écrit 50 % (croisement de 2 enseignements : Sociologie de l'éducation et Analyse des pratiques des enseignants = sujet commun)

Dans le cas des deux études de cas, les réponses attendues ne consistent pas à restituer les connaissances issues des CM mais à s'en servir comme support pour répondre au sujet posé et au contexte d'enseignement présenté, faire et justifier des propositions de mises en œuvre, étayées par des exemples. Les réponses doivent être rédigées en tenant compte de la méthodologie de la composition. L'utilisation de références bibliographiques est incontournable.

Évaluation pour le régime dérogatoire :

Écrit 100 % Contrôle Terminal

Évaluation pour la session de rattrapage :

Écrit 100 % Contrôle Terminal

Exemple de sujet

« À partir d'une analyse du contexte d'enseignement (précisé et joint), discuter, proposer et justifier des conditions d'enseignement favorables aux apprentissages et à la réussite scolaire de tous les élèves en EPS ».

Bibliographie

Amade-Escot, C. (2007). Les savoirs, au cœur du didactique. In C. Amade-Escot (Ed.), *Le Didactique* (pp.11-30). Paris : Revue EPS, collection « Pour l'action ».

Berger, P. & Luckmann, T. (1986). *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens-Klincksieck.

Charlot, B., Bautier, E. & Rochex, J.-Y. (1992). *École et savoir dans les banlieues et ailleurs*. Paris, Armand Colin.

Chevallard, Y. (1985). *La transposition didactique, du savoir savant au savoir enseigné*. Grenoble : La pensée sauvage.

Lahire, B. (2013). *Dans les plis singuliers du social. Individus, institutions, socialisations*. Paris, La Découverte.

Mascret, N. (2009a). Les interactions « joueur – coach » en badminton et leur impact sur les apprentissages en EPS des élèves difficiles. *eJRIEPS*, 16, 55-72.

Monnier, N. & Amade-Escot, C. (2009). L'activité didactique empêchée : outil d'intelligibilité de la pratique enseignante en milieu difficile, *Revue française de pédagogie* 168, 59-73.

Rochex, J.-Y. & Crinon, J. (2011). *La construction des inégalités scolaires*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Van Zanten, A. (2001). *L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue*, Paris : PUF.

ECUE 25.2 : Problématiques didactiques

ECTS : 3

Volume horaire : 14 h CM et 6 h TD

Description du cours

Cet enseignement a pour objectif d'amener les étudiants à interroger les processus d'enseignement/apprentissage en contexte scolaire. À travers un apport de connaissances sur les principaux concepts didactiques, il vise à identifier les problématiques de transmission des savoirs en EPS. Ainsi, l'enjeu sera de comprendre les divers processus didactiques afin de mettre en œuvre des démarches et des outils au service de l'enseignement.

Compétences visées :*Compétences scientifiques*

- Maîtriser les processus d'apprentissage et la construction des compétences dans le domaine des APS ;
- Maîtriser l'environnement culturel, institutionnel et sociale de l'intervention ;
- Développer une réflexion épistémologique et un rapport non naïf aux sciences de l'intervention.

Compétences technologiques

- Maîtriser les modèles théoriques liés à l'enseignement et à l'éducation ;
- Maîtriser les modèles didactiques et technologiques permettant l'analyse des APS à des fins d'enseignement et d'éducation

Contenu

Pour atteindre les objectifs déclinés ci-dessus, le curriculum de formation se centre sur les thématiques suivantes :

- Le système ternaire en didactique ;
- Les différentes approches conceptuelles ;
- Le modèle de l'action du professeur ;
- Les gestes didactiques ;
- Problématiques socio-didactiques.

Évaluation :

Les modalités retenues pour l'évaluation se déclinent de la manière suivante :

- 50 % de la note finale en « contrôle continu » (CC) ;
- 50 % de la note finale en « contrôle terminal » (CT) : 4h – écrit 50 % (croisement de 2 enseignements : Problématiques didactiques et Règlementation = sujet commun)

Le contrôle continu (CC)

Il se compose de deux évaluations distinctes :

- 25 % de la note en QCM (restitution de connaissances vues durant les cours en CM) ;
- 25 % de la note en DST (devoir sur table type dissertation) dont la durée est fixée à 1 h 30.

Le contrôle terminal (CT)

Il se structure de la manière suivante :

- 10 points sur des questions de cours (réponse rédigée) ;
- 10 points de rédaction argumentée à partir d'un sujet.

ECUE 25.3 : Développer une démarche réflexive dans l'intervention en EPS

ECTS : 3

Volume horaire : 1,5 h CM + 18h TD

Descriptif du cours

Le cours a pour but d'initier les étudiants à une démarche de recherche en lien avec leur stage de préprofessionnalisation. Les TD ont pour finalité de développer une réflexion critique et prospective sur l'activité professionnelle. Ils contribuent à :

- approfondir les réflexions sur les problématiques d'intervention de l'enseignant dans le champ des APS ;
- analyser l'intervention de manière rationnelle et instrumentée ;
- comprendre la manière dont un intervenant planifie, organise, conduit, régule, et éventuellement évalue, une séquence d'enseignement.

Cette analyse s'organise à partir d'une observation de faits, pour rendre compte de la manière la plus objective possible d'une réalité pédagogique.

Le travail demandé est donc personnel, mais alimenté par une réflexion argumentée et référencée. Il doit s'élaborer avec des outils d'observation et / ou d'autres méthodes de recherche.

Compétences visées :Prioritaire :*Maîtrise des connaissances scientifiques :*

L'environnement culturel, social et institutionnel de l'intervention ;

L'apprentissage et à la construction de compétences dans le domaine des APS ;

Les formes et les modalités de l'intervention pédagogique ;

Les différents publics concernés par les interventions.

Compétence technologique

Maîtriser les modèles théoriques liés à l'enseignement et à l'éducation ;

Maîtriser les modèles didactiques et technologiques permettant l'analyse de l'APS à des fins d'enseignement et d'éducation ;

Maîtriser les méthodologies de projet.

Secondaire :*Compétence prépro*

Maîtriser l'usage des textes institutionnels et réglementaires applicables ;

Concevoir et programmer un projet éducatif et pédagogique dans une perspective intégrative ;

Adapter son intervention en fonction des situations, des objectifs et des publics ;

Savoir établir le diagnostic pédagogique d'un public préalablement à l'intervention ;

Adapter son intervention en fonction des situations, des objectifs et des publics ;

Organiser dans le temps et conduire un projet d'intervention pédagogique et éducative ;

Maîtriser les méthodologies d'évaluation des actions et des projets ;

Disposer d'une expérience préprofessionnelle de l'enseignement de l'EPS ou de l'éducation par les APS.

Méthodologique

Faire émerger des questionnements et prendre position ;

Rédiger une réponse argumentée.

Contenu :

- Présentation générale en CM, qui aborde les points suivants : démarche de recherche : objet d'étude, revue de littérature, cadre théorique, hypothèse de recherche, cadre méthodologique, protocole de recherche, recueil et traitement des données, discussion et interprétation des résultats. L'objet d'étude porte sur l'intervention de l'enseignant : soit sa propre intervention, soit l'intervention de son binôme de stage. Il est possible de comparer les 2 étudiants stagiaires dans 2 contextes d'enseignement différents : classe ou APSA. Le binôme ne peut pas retenir le même thème d'étude ;
- Sous forme de TD, présentation des outils permettant de conduire une observation et une interprétation rationnelle de séquences d'enseignement. Analyse portant sur l'observation de séances en situation (possibilité de compléter son analyse par des entretiens) ;
- Ébauches de réflexion sur l'analyse de contenu, le recueil de l'information, le traitement des données observées ;
- Exploitation du travail personnel et formulation des axes de recherche.
- Le travail consiste à s'approprier une méthode d'observation et d'analyse pour l'exploiter sur le terrain de la pratique.

Dans notre contexte, le cadre théorique est celui général des sciences humaines, mais surtout celui des sciences de l'éducation, de la didactique et des sciences pour l'intervention. L'hypothèse générale à laquelle on se réfère repose sur la définition suivante : « Il existe, chez un enseignant, des comportements qui facilitent la réussite, ou l'échec, des élèves. »

À ce stade de la démarche de recherche, on peut chercher la preuve (l'assertion) à partir d'une expérimentation, qui a pour but de constituer un corpus de données, qui seront ensuite interprétées.

Il existe un grand nombre de techniques de constitution des données dans le domaine de la recherche scientifique. Nous nous intéressons aux plus usitées dans le champ des recherches en didactique et en sciences pour l'intervention, mais le cœur de l'analyse devra porter sur les techniques d'observation en situation de l'intervenant. Vous devez exploiter un outil et en valider l'usage sur une ou plusieurs séquences ou sur un ou plusieurs intervenants.

Évaluation de type contrôle en cours de formation :

Sujet de synthèse où l'étudiant sera amené à faire un effort d'explicitation, d'exploitation des données de cours et non de restitution de données.

Contrôle continu : Note de recherche sur 5 pts – note écrite 50 %.

Contrôle final : Mémoire de recherche – dossier 50 %.

Note de recherche : 5 pts

Bandeau	Question recherche	Revue Littérature	Hypothèse recherche	Catégories d'analyse	Indicateurs
0 point	Absente	Absente ou incomplète (<3)	Absente	Absentes	Absents
0,5 point	Présente mais pas liée aux enjeux de l'enseignement de l'EPS	Complète et insuffisamment exploitée	Pari probable mais pas liée à la RL	Présentes mais pas reliées à la RL	Présents mais parfois inobservables
1 point	Pertinente et inscrite dans les enjeux de l'EPS = porte sur un pb professionnel pour l'enseignant	Complète et judicieuse	Pertinente et découle de la RL	Expliquées et justifiées	Expliqués et justifiés

Mémoire de recherche : 15 pts

Question de recherche, revue de littérature, hypothèse et cadre méthodologique : 3 pts	Résultats : 5 pts	Discussion : 7 pts
Absente ou incomplète (<3)	Présente des tableaux et des figures, mais sans rédaction	Montre les intérêts et les limites de votre recherche
Complète mais insuffisamment exploitée	Collecte et distribue les données dans différentes catégories d'analyse	Valide ou non l'hypothèse de départ, en s'appuyant sur des éléments objectifs
Approfondie (+ de 3), exploitée et protocole faisable	Recueille et compare des données, à partir d'indicateurs objectifs et pertinents	Comparer les résultats à d'autres études issues de votre RL

IMPORTANT : signature du tuteur et cachet de l'établissement valide l'observation en stage (SI NON = note de 0). Voir document donné par l'enseignant responsable du module.

Les données sur lesquelles vous travaillez ne sont pas limitatives. Cela pourrait être un style d'enseignement, une manière d'organiser la classe, la régulation de variables dans une situation, la nature des consignes exprimées dans une ou plusieurs séances.

Évaluation pour le régime dérogatoire :

Écrit 100 % Contrôle Terminal

Évaluation pour la session de rattrapage :

Écrit 100 % Contrôle Terminal

Exemple de sujet

Thèmes d'étude liés à l'intervention de l'enseignant d'EPS (mais ancrés dans votre contexte d'intervention) : actualité et thématique liée à des enjeux éducatifs.

Trois temps :

- **Temps 1 (TD1 à 6)**: choix d'une thématique de recherche = préparation du protocole et du dispositif d'observation lors de votre stage. Thème d'étude, cadre théorique (revue de littérature et notions clés), Cadre méthodologique (grille d'observation). **Note de recherche à rendre pour le TD6.**

- **Temps 2 (en stage)** : mise en œuvre de votre méthodologie de recherche = recueil des données à partir de votre tableau (catégories d'analyse et indicateurs/observables)
- **Temps 3 (TD7 à 12)** : traitement de vos données = synthèse de vos résultats et interprétation des différentes données (comparaison avec d'autres recherches scientifiques). Au TD7 : retour des notes de recherche et régulations des grilles d'observation par l'enseignant. TD8 à TD12 (et éventuellement séances suivantes de décembre en stage) : recueil des données par les étudiants. Les étudiants doivent ramener les données recueillies lors de chaque séance.

Note de recherche : 5 pts (à rendre pour le TD n°6)

5 pages maxi pour présenter :

- **La question pour la recherche** : présenter la question de recherche qui conduit à l'analyse des comportements de l'enseignant. La problématique sera construite à partir de cette réflexion initiale. Envisager quel est le pari du résultat attendu. Présentation d'une revue de littérature (**3 articles scientifiques mini**) et des notions clés qui se rapportent au sujet traité. (3 pts) ;
- **La Méthode** : la (ou les) technique(s) de constitution de données utilisée(s). Expliquer et justifier la technique d'investigation (1 pt) ;
- **Présentation des outils de recueil de données** sous une forme résumée par catégories. Expliquer et justifier les techniques d'investigation et d'analyse de l'observation qui seront utilisées (1 pt).

La forme de la note de recherche (5 pages maxi) : la note de recherche doit être sortie sur imprimante. La police sera de type « Times New Roman » ou « Arial » ; 12 points ; interligne simple ; justifié et corrigé.

Mémoire de recherche : 15 pts

15 pages maxi (hors annexes) pour présenter :

- 1^{re} partie : La question pour la recherche (3 pts)

Brève introduction qui explique l'origine de la question investiguée : comprendre ce qui fonde le choix de la question ; Présentation de la question de recherche. Approfondissement de la revue de littérature (par rapport à la note de recherche).

- 2^e partie : La méthode de recherche (5 pts)

Justification de la (ou des) technique(s) de constitution de données utilisée(s) ; Justification des catégories d'observation ; Procédure mise en œuvre, planification de l'expérimentation (description des étapes).

- 3^e partie : Les résultats et l'interprétation (7 points)

Recueil de données sous une forme résumée par catégories ; Analyse des résultats ; Traitement des données : justifier les résultats et donner des pourcentages pour les données quantitatives ; Intérêts et limites de l'investigation.

La forme du mémoire de recherche (15 pages maxi) : Le mémoire de recherche doit être présenté sous forme d'un document relié, sorti sur imprimante. La police sera de type « Times New Roman » ou « Arial » ; 12 points ; pages numérotées ; interligne simple ; justifié et corrigé.

Le document comprendra obligatoirement en annexe les données recueillies, les outils utilisés et remplis, l'authentification du travail réalisé par le responsable de la structure d'accueil.

Bibliographie

Bonniot-Paquien, N. *et al.*, « Les enseignants d'EPS face aux élèves qui décrochent de l'activité : interventions selon le sexe des élèves et discours relatifs aux comportements observés », *Staps* 2009/2 (n° 84), p. 77-92.

Dietsch, Wane et Brière (2015), Forme de pratique scolaire du football en EPS, débats d'idées et apprentissages en milieu difficile, revue *Recherches en éducation* n°23, octobre

Mascrot, N. (2009a). Les interactions « joueur – coach » en badminton et leur impact sur les apprentissages en EPS des élèves difficiles. *eJRIEPS*, 16, 55-72.

UE 26 : Analyser l'environnement social, institutionnel et humain de la pratique des APSA

ECUE 26.1 : Histoire des politiques d'éducation

ECTS : 3

Volume horaire : 14 h CM et 6 h TD

Description du cours

Cet enseignement a pour but d'amener les étudiants à comprendre le contexte social, politique, culturel et économique qui a présidé les grandes réformes de l'éducation, de 1918 à nos jours, pour mieux appréhender les enjeux qui sous-tendent les événements du présent. En quoi le système éducatif s'est démocratisé et quelles sont les limites de cette démocratisation.

L'enjeu sera de proposer une argumentation nuancée en s'appuyant sur des analyseurs articulés et des connaissances contextualisées.

Compétences visées :

Compétences scientifiques

Maîtriser l'environnement culturel, politique économique et social des réformes du système éducatif.

Compétences méthodologiques

Faire émerger des questionnements et prendre position.

Rédiger une réponse argumentée.

Contenu

Pour pouvoir atteindre les objectifs déclinés ci-dessus, le curriculum de formation se centre sur les éléments suivants :

- Partie 1 : Egalité et mixité sociale : d'une école duale et cloisonnée à une démocratisation quantitative, puis qualitative.
- Partie 2 : Egalité et mixité : la problématique du genre à l'école et en EPS
- Partie 3 : Les pédagogies corporelles à l'école : entre normalisation et libération des corps

Évaluation de type contrôle en cours de formation :

Sujet de synthèse où l'étudiant sera amené à faire un travail d'explicitation, d'exploitation des données de cours et non de restitution de données.

- Contrôle continu : dissertation de 2 h – écrit 50 % ;
- Contrôle final : dissertation de 3 h – écrit 50 %.

Dissertation portant sur les enjeux de la démocratisation du système éducatif. Il s'agit d'une dissertation, ce qui diffère du récit, appelle un problème à résoudre à l'éclairage de connaissances variées et une argumentation à partir d'une problématique. Le sujet est formulé sous forme de question, à partir d'une citation à analyser. Aussi, il s'agit de s'engager dans une analyse afin d'y répondre clairement, de convaincre : toute réponse méritant d'être nuancée.

Évaluation pour le régime dérogatoire :

Écrit 100 % contrôle terminal

Évaluation pour la session de rattrapage :

Écrit 100 % contrôle terminal

Bibliographie

Andrieu, G. (1997). "L'éducation physique au XXe siècle : une histoire des pratiques ». Les cahiers Actio

During, B. (2000). « La crise des pédagogies corporelles ». Ed. du scarabée.

Gauthier, C, Tardif, M. (1996). « La pédagogie, théories et pratiques de l'antiquité à nos jours ». Ed. Gaëtan Morin.

Mayeur, F. (2004). « Histoire de l'enseignement et de l'éducation III. 1789-1930 ». Ed. Perrin.

Ottogalli-Mazzacavallo, C, Liotard, P. (2012). « L'éducation du corps à l'école. Mouvements, normes et pédagogies. AFRAPS

Prost, A. (2004). « Histoire de l'enseignement et de l'éducation IV. Depuis 1930 ». Ed. Perrin.

Prost, A. (2019). « Histoire des réformes de l'éducation, de 1936 à nos jours ». Ed. du Seuil.

Van Zanten, A. (2004). « Les politiques d'éducation ». PUF.

ECUE 26.2 : Sociologie de l'éducation

ECTS : 3

Volume horaire : 14HCM + 6HTD

Description du cours

Cet enseignement a pour objectif d'amener les étudiants mobiliser des modèles théoriques issus de la sociologie de l'éducation/de l'école afin d'apporter des premières pistes de réponses à des problématiques professionnelles faisant écho aux différences de contextes d'enseignement, notamment les publics et les structures, ainsi que les enjeux associés. Il s'agira de comprendre l'importance d'une analyse approfondie d'un contexte d'enseignement, principalement sur la base de données scientifiques, afin de répondre aux enjeux spécifiques de ce dernier.

L'enjeu réside dans la capacité à s'appuyer sur des modèles et données sociologiques comme d'un support à l'élaboration de réponses contextualisées.

Compétences visées :*Compétences scientifiques*

- Maîtriser les différents publics concernés par les interventions ;
- Maîtriser l'environnement culturel, institutionnel et social de l'intervention.

Compétences technologiques

- Maîtriser les modèles théoriques liés à l'enseignement et à l'éducation.

Compétences préprofessionnelles

- Savoir établir le diagnostic pédagogique d'un public préalablement à l'intervention ;
- Maîtriser les outils et procédures de l'étude d'un problème lié à un contexte locale d'enseignement.

Contenu

Pour atteindre les objectifs déclinés ci-dessus, le curriculum de formation se centre sur les thématiques suivantes :

- Les grands enjeux de l'école (inégalités, parcours scolaire, réussites, diplômes, orientations) ;
- La notion élargie de climat scolaire (citoyenneté, vivre-ensemble, violences scolaires, valeurs) et ses déterminants sociologiques ;
- Les mixités sociale et sexuelle à l'école : enjeux et problématiques ;
- L'apport de la sociologie concernant les rapports au corps et à la santé des élèves ;
- L'activité physique, notamment l'EPS, comme un levier à la lutte contre les inégalités ;
- Déterminants sociologiques des différents publics d'élèves sur la base des théories et concepts d'auteurs.

Évaluation :

Les modalités retenues pour l'évaluation se déclinent de la manière suivante :

- 50 % de la note finale en « contrôle continu » (CC) ;
- 50 % de la note finale en « contrôle terminal » (CT) : 4h (croisement de 2 enseignements : Sociologie de l'éducation et Analyse des pratiques des enseignants = sujet commun)

Le contrôle continu (CC)

Il se compose d'une seule évaluation : 100 % de la note en DST (devoir sur table type étude de cas) dont la durée est fixée à 1 h 30.

Le contrôle terminal (CT)

Il portera sur une étude de cas interpellant une problématique professionnelle dans un contexte singulier identifié et nécessitera une réflexion approfondie, sur la base des contenus sociologiques vus en cours, et dont la durée est fixée à 4h.

UE 27 : Apprendre et encadrer les APSA

Au cours des deux premières années de licence, les étudiants ont eu l'occasion de s'intéresser au fondement des APSA. En troisième année, l'accent est mis sur la capacité de l'étudiant(e) à enseigner ces activités en contexte scolaire, lesquelles présentent la particularité de s'effectuer sous forme de cycles d'apprentissage relativement courts, conformes aux directives institutionnelles, avec des publics majoritairement débutants et hétérogènes. La formation ne s'appuie donc plus sur une pratique performative des étudiant(e)s. Les TD sont désormais l'occasion de se mettre tantôt à la place de l'enseignant, tantôt à la place des élèves, pour comprendre les principaux obstacles à l'apprentissage. C'est également un moment pour présenter à l'oral son analyse et argumenter sur la pertinence de son projet d'intervention. Enfin, c'est un moment pour mettre à l'épreuve ses capacités d'intervention dans un contexte facilitant (étudiants staps).

Cet enseignement s'inscrit dans la perspective de préparation à l'épreuve d'écrit 2 et d'oral 1 du CAPEPS.

ECUE 27.1 : Didactique des activités physiques duelles

ECTS : 2

Volume horaire : 24h CM 12 h TD

Descriptif du cours

À l'issue de l'analyse d'une vidéo (TD) ou d'un obstacle prioritaire à dépasser (CM), l'étudiant(e) présente une leçon à l'écrit et la met en œuvre sur le terrain face à un contexte classe aménagé et identifié. Les étudiants occupent alternativement les rôles d'enseignants et d'élèves.

Compétences visées :

Prioritaire :

Compétence technologique

Maîtriser les modèles didactiques et technologiques permettant l'analyse de l'APS à des fins d'enseignement et d'éducation.

Compétence technique

Mobiliser des ressources techniques et aptitudes personnelles dans la pratique des APS supports des interventions

Compétence prépro

Savoir établir le diagnostic pédagogique d'un public préalablement à l'intervention ;

Maîtriser l'usage des textes institutionnels et réglementaires applicables ;

Concevoir et programmer un projet éducatif et pédagogique dans une perspective intégrative ;

Organiser dans le temps et conduire un projet d'intervention pédagogique et éducative.

Secondaire :

Méthodologique

Faire émerger des hypothèses et proposer axes des transformations ;

Rédiger une réponse argumentée.

Maîtrise des connaissances scientifiques :

L'apprentissage et à la construction de compétences dans le domaine des APS :

Les formes et les modalités de l'intervention pédagogique ;

Les activités physiques et/ou sportives (APS).

Compétence prépro

Gérer les conditions d'une pratique en toute sécurité ;

Adapter son intervention en fonction des situations, des objectifs et des publics.

Contenus :

Cf APSA par APSA

Évaluation pour le régime normal :

Contrôle continu (TD) 100% CC : note sur 20 Points

- Un dossier d'analyse et de conception d'une leçon (60 % de la note) ;
- Une ou plusieurs phases d'intervention + un oral (40 % de la note) ;
- Les sujets seront hebdomadaires et permettront d'aborder diverses problématiques spécifiques des élèves dans chacune des APSA. Le support pourra être une vidéo ou un obstacle identifié.
- Les attentes concernent :
 - La qualité d'analyse de la démarche de construction de la leçon (de l'analyse de l'obstacle à la mise en œuvre),

- La qualité de l'intervention (prise en compte du temps moteur, clarté des consignes, régulation des interventions...).

Barème

- Exposé / 8 points ;
- Mise en œuvre des situations d'apprentissage : / 12 points (4 points sur l'écrit + 8 points sur l'intervention) ;
- Les 2 étudiants concernés par un sujet n'ont pas nécessairement la même note.

Si l'effectif ne permet pas d'envisager les mises en œuvre dans le gymnase, l'épreuve devient la suivante :

- Il s'agit de concevoir et présenter une ou 2 situations d'apprentissage évolutives, cohérentes vis-à-vis du sujet, mais pas nécessairement entre elles. Le sujet, formulé en termes de problème(s) à résoudre, caractérise les élèves en référence à un niveau scolaire de collège, nécessitant de prendre en compte les programmes.
- Exposé de 15 min max pendant lequel l'étudiant ne peut pas être interrompu et un entretien jusqu'à la fin des 30 min.

Il s'agit d'une épreuve de nature didactique et non pédagogique. En ce sens, il faut systématiquement justifier ses propos (répondre au pourquoi et comment). Il faudra donc essayer de résoudre un problème rencontré par des élèves et non par une classe (Le sujet est formulé en termes de constat et c'est à l'étudiant d'en faire ressortir les problèmes sous-jacents).

Le rapport aux programmes scolaires mais également aux connaissances théoriques est impératif.

La mise en œuvre concrète des situations ne pourra malheureusement pas se faire, étant donné le peu d'étudiants concernés par cette option.

La forme est également évaluée (prestance, clarté des consignes, attitude, adaptabilité, etc.)

Système de compensation des notes en fonction de l'ordre de passage

1^{er} étudiant à passer : note \times 1,2 ; 2^e étudiant : note \times 1,15 ; etc.

Évaluation pour le régime dérogatoire :

Uniquement l'épreuve de contrôle terminal selon les mêmes modalités et le même type de sujet.

Évaluation pour la session de rattrapage :

Uniquement l'épreuve de contrôle terminal selon les mêmes modalités et le même type de sujet.

Activité Badminton/Tennis de table

Contenus :

Matériel ou tenue spécifique nécessaire :

Si le nombre d'étudiants est suffisant, les TD se réaliseront dans un gymnase. Dans ce cas, il faudra se munir d'une tenue adaptée :

- Raquette de badminton ;
- Basket de sport salle, short, t-shirt.

Exemple de sujet

Avec des élèves de 6^e devant atteindre les compétences attendues du cycle 3 fixées par les programmes du collège dans l'activité badminton, vous constatez que les élèves se déplacent tardivement et sont déséquilibrés. À partir de l'analyse de ces éléments, quelles situations d'apprentissage concevez-vous pour leur permettre de progresser ?

Bibliographie :

Gomet, D. (2003). Badminton. De l'élève débutant... au joueur de compétition, éd. Vigot
 Grunenfelder, F. et Couartou, G. (1996). Badminton, De l'école...aux associations, éd. Revue EP&S.
 Laffaye, G. (2013). Comprendre et progresser en badminton, éd. Chiron
 Leveau, C. (2005). Le badminton en situation, éd. Revue EP&S
 Rolan H. et Geay, S. (2008). Le guide du badminton, éd. Revue EP&S

Activité lutte/judo

Description

Compte tenu du contexte 2020-2021, l'objectif du travail en licence 3 sur l'activité didactique judo s'ancrera sur la possibilité de développer ses compétences dans le « savoir combattre ». L'enseignant organisera son enseignement avec pour objectif de formation conjoint la question de l'intervention dans les activités de combats

Compétences visées

Pour gagner le combat (s'engager lucidement pour vaincre un adversaire), enrichir les principes, provoquer des opportunités dans l'idée de construire les bases d'un système d'attaque/défense basé sur l'enchaînement voire la combinaison d'actions variées pour dominer un adversaire. Gérer collectivement un tournoi, arbitrer un combat et observer un camarade pour le conseiller.

Matériel ou tenue spécifique nécessaire :

Si le nombre d'étudiants est suffisant, les TD se réaliseront dans un dojo. Dans ce cas, il faudra se munir d'une tenue adaptée :

— Kimono de judo (judogi), d'une ceinture correspondant à son grade (blanche si débutant). Les filles doivent prévoir un Tee-shirt ;

NB : Les cheveux longs doivent être attachés. Prévoir des claquettes pour se déplacer à l'extérieur du tatami.

Parcours de formation :

Judo	
<ul style="list-style-type: none"> • savoir formaliser les techniques de projection et en comprendre les conditions d'efficience ; • analyser les conditions de transmission et d'appropriation de ces techniques ; • savoir projeter et chuter sans risque en situation d'opposition libre (randori) ; • savoir enchaîner des actions offensives en exploitant et en créant des opportunités d'attaque. 	
Les étudiants devront finalement développer des CCA :	
Attitudes	Se montre persévérant et combatif face à différents adversaires et ce, quelle que soit l'évolution du score Reste à l'écoute des réactions adverses et des conseils de ses partenaires pour pouvoir les exploiter. Prend en compte les remarques et modifie son engagement Arbitre et juge
Règle d'or	« Ne pas faire mal, ne pas se faire mal et dire quand on a mal »
Pré-requis sécuritaire	Permis de chuter Niv 2 (spécialité judo)
Connaissance	Les principes d'efficacité pour : <ul style="list-style-type: none"> - Projeter - Retourner - Immobiliser Les principes d'action-réaction-action <ol style="list-style-type: none"> 1. Le principe d'équilibre – déséquilibre en vue d'utiliser l'énergie de son adversaire 2. Des techniques de projection – redoublement - enchaînement – combinaison – feinte.
3. Capacité	<ol style="list-style-type: none"> 4. Contrôler et maintenir son adversaire sur le dos pour l'immobiliser longtemps 5. Saisir et imposer sa garde 6. Réduire la distance d'affrontement pour agir efficacement sur le corps de l'adversaire, 7. Combiner les actions en vue de provoquer une réaction que l'on pourra exploiter... 8. Combiner des forces pour réaliser un retournement au sol ou des projections debout 9. Au sol, réaliser des retournements dans tous les axes 10. Debout, réaliser des projections avant arrière et en rotation
11.	<ol style="list-style-type: none"> 12. Intervenir de façon opportune et affirmée par rapport aux actions importantes 13. Conseiller et aider ses partenaires. Identifier les pts forts et faibles.

Contenus

Cours pratiques : 12 x 1h30 TD	Cours théoriques : 6 x 1h30 CM
--------------------------------	--------------------------------

<ul style="list-style-type: none"> • La sécurité (renversement, retournement, chutes, touches,...) • Principe d'action-réaction-action (enchaînement combinaison... feinte) • La complexification des actions (direction, hauteur, coordination, stabilité,...) • L'adaptation de l'attaque aux actions (déplacements, attaque...) du partenaire ; • L'ouverture et l'opportunité • L'organisation défensive (esquives, blocages, contre-attaques, attaques dans l'attaque) ; • Arbitrage et rôle sociaux • Vivre des SA différentes et les rattacher à des contenus de formation • Concevoir et mettre en œuvre un échauffement adapté à une thématique 	<p>14. Intervenir dans les sports de combat</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ancrage institutionnelle • Continuum de formation scolaire • Grandes étapes analysées pas à pas • Les variables didactiques • L'organisation des SA
---	---

Évaluation

Contrôle continu (régime général)

1 Épreuve n° 1 sur 4 pts : Intervention – conception et prise en main d'un échauffement

2 Épreuve n° 2

- a. Partie technique (4 pts) : Sous forme de yaka soku geiko, l'étudiant présente une démonstration technique avec un partenaire qu'il choisit.
- b. Partie randori (10 pts) : l'étudiant affronte en judo debout au moins 2 adversaires dans le cadre d'un combat à opposition modérée (8pts + 2pts pour le permis de chuter).
- c. Partie arbitrage/juge-observateur (2 pts) : l'étudiant arbitre l'un et/ou juge. Est évalué l'attitude et la pertinence de intervention/validation.

NB : Dans le cas où un étudiant n'aurait pas suivi suffisamment de cours de pratique judo (absence justifiée uniquement) ou si l'enseignant jugeait son niveau de pratique insuffisant (permis de chuter), une entrée dans l'évaluation par un combat au sol lui sera proposée. Cette logique s'inscrit uniquement dans la volonté de conserver l'intégrité physique des étudiants. (Cette logique pourra apparaître lors d'un combat si l'enseignant annonce « SOL »)

Grille d'évaluation intervention judo (4 pts)

	N0 0-1,5pts	N1 Débutant 1,5-3pts	N2 Débrouillé 3-4,5pts	N3 Confirmé 4,5-6pts
Concevoir son intervention	L'étudiant n'a pas construit la situation en amont. Il improvise et ne respecte pas l'objectif de travail ou le thème ciblé.	L'étudiant conçoit une situation peu cohérente avec la poursuite de l'objectif initial.	L'étudiant conçoit une situation compatible avec l'objectif de travail visé.	L'étudiant conçoit une situation cohérente et efficace au regard de l'objectif visé.
Organiser et animer une situation	La situation est présentée de façon incomplète et maladroite. Durant la phase de travail, l'étudiant est "absent".	La situation est présentée de façon incomplète. Durant la phase de travail, l'étudiant se montre de façon trop ponctuelle.	La situation est bien renseignée. Durant toute la situation, l'étudiant accompagne les apprenants.	La situation est présentée selon plusieurs modalités. L'étudiant est capable de rythmer la situation en fonction de l'engagement des pratiquants et des objectifs d'apprentissage.

Grille savoir chuter L2 – judo (2pts)

	N0 0-1,5pts	N1 Débutant 1,5-3pts	N2 Débrouillé 3-4,5pts	N3 Confirmé 4,5-6pts
Tombe sur projection simple et lâche le contrôle	Projection contrôlée mais encore légèrement déséquilibrée	Projection équilibrée, sans perte de contrôle	Idem mais sur variété de TK avec LDS	Idem mais sur des TK explosives
Lâche la saisie, la tête touche Chutes sur le coude Appréhension de la chute	Ne lâche pas la saisie mais se crispe, le menton reste coller à la poitrine Signes d'appréhension de la chute	Aucune appréhension de la chute Saisie maintenue et menton poitrine	Idem mais sur variété de TK avec attitude défensive rapidement mise en oeuvre	Idem mais sur des TK explosives

JUDO Situation d'évaluation = Yaka soku Geiko de 2*1 min30 maximum debout et au sol, dont la liaison au sol pourra être abordée, après 15 mn de préparation avec un partenaire de son choix. Les candidats peuvent utiliser toutes les techniques acceptées dans le cadre du règlement de la Fédération Internationale de Judo. Chacun des 4 critères d'évaluation présentés dans le tableau ci-dessous est évalué sur 4 points.

But	Réaliser une démonstration en déplacement sous forme d'un yaka soku Geiko de 2*1min30 maximum dont l'objectif est de démontrer l'ensemble de votre savoir-faire technique dans l'activité organisé autour de l'axe de l'enchaînement Réalisation au sol et debout (avec LDS)
Conditions	Les deux combattants portent un judogi (kimono de judo). Les judokas réalisent leur prestation consécutivement.
Exigences du Kata	Ce cadre de travail s'inscrit dans une double dimension : – Quantitatif : Celui de la variété technique – Nombre de techniques effectuées – Type de techniques effectuées. Les différentes classifications des techniques permettront de rendre compte de cet axe – Qualitatif : Celui de la qualité des techniques réalisées et du travail d'enchaînement – NB en déplacement...
Décompte des points	Cf. grille d'évaluation ci-dessous
Juge	2 juges apprécieront la prestation d'un autre binôme à partir d'une grille d'observation. Cette phase fait partie de l'évaluation.

	Maîtrise technique et sécurité	Diversité des attaques debout et au sol	Contextualisation du système d'attaque debout et au sol	Dynamisme et réalisme
0	Déséquilibres sur projections simples Chutes sur le coude	Les 3 familles de projection abordées en cours ne sont pas représentées (bras, hanche, jambe)	Projections statiques	Uke empêche son partenaire de travailler ou ne réagit pas aux demandes de tori
1	Projections équilibrées de dos sur 2 appuis Placements aléatoires et manque de vitesse d'exécution Signes d'appréhension de la chute	L'ensemble des 3 familles de projection abordées est présenté mais la même technique est effectuée plusieurs fois	Projections dans le sens du déplacement du partenaire	Les projections sont effectuées lentement Uke tarde à se relever
2	Projections équilibrées de face sur 1 appui avec amplitude, appuis dans la direction de la chute et rotation complète sur 2 appuis	Une technique n'est jamais réalisée plus d'une fois	Projections dans des directions variées (sens opposé au déplacement, latéral, circulaire)	Les projections sont fluides mais tardent à venir. Uke se relève rapidement

	Aucune appréhension de la chute			
3	Projection équilibrée dans les 3 cas suivants : projection de dos sur 1 appui, balayage de face, attaque à gauche (pour droitier).	Utilisation de différentes techniques au sein de chacune des 3 catégories de projection : te waza, koshi waza, ashi waza	Enchaînements d'attaques après esquives et blocages. Au moins deux actions parmi : redoublements d'attaques, balances, contres)	Les projections sont rapides et précises. Le « combat » est dense.
4	Projection équilibrée, rapide et précise dans les 3 cas suivants : projection de dos sur 1 appui, balayage de face, attaque à gauche (pour droitier).	Utilisation de différentes techniques au sein de chacune des 4 catégories de projection : te waza, koshi waza, ashi waza, sutemi waza	Idem et combinaisons ou confusions	Uke ne donne pas l'impression de coopérer. Tori sait enchaîner ses actions même lorsque uke ne réagit pas comme prévu.

JUDO Situation d'évaluation = Randori debout sur un carré de 4m de 2x1mn effectives, avec au moins 2 adversaires différents de même sexe et de poids équivalents (poules de 3 ou 4 étudiants). L'assaut est analysé par l'enseignant, mais sont en auto-organisation (fiche à rendre). Le règlement est adapté comme suit : Attention, si les principes et règles de sécurité ne sont pas respectés, l'enseignant pourra intervenir à tout moment pour arrêter l'épreuve (principe de précaution). Ce qui induira un 0/20.

But	Gagner son combat
Conditions de pratique	Les deux combattants portent un judogi (kimono de judo) et sont de poids équivalents (8kg d'écart maximum). Les combats se déroulent sur une surface carrée d'au moins 6m x 6m. Le premier combattant appelé porte une ceinture rouge.
Droits des combattants	La saisie s'effectue sur la veste, au-dessus de la ceinture, une main de chaque côté de l'adversaire. Un combattant est considéré à l'intérieur de la surface tant qu'il a au moins un appui en contact avec cette surface. Les projections sont comptabilisées à condition que tori reste équilibré et ne retombe pas sur son adversaire (possibilité de poser un genou au sol au maximum). Les saisies suivantes sont autorisées provisoirement. Au-delà de 5s, elles doivent être abandonnées ou déboucher sur une attaque : 1 main à la ceinture, 2 mains du même côté, garde croisée
Actions interdites	Fautes légères : <ul style="list-style-type: none"> — Mettre les doigts à l'intérieur d'une manche — Projeter en saisissant une ou deux jambes de l'adversaire — Défendre excessivement (bras tendus aux épaules ou en bout de manche par exemple) — Fuir le combat (refuser toute saisie, sortir volontairement de la surface, effectuer une fausse attaque) — Contre-attaquer lorsque l'adversaire a engagé une technique en tournant le dos (obligation de revenir de face avant la contre-attaque) Fautes graves : <ul style="list-style-type: none"> — Porter un coup volontairement (disqualification immédiate) — Projeter du côté où l'on ne tient pas la manche — Projeter en entourant la tête à deux mains. Toute saisie autour de la tête doit s'accompagner de la saisie d'une manche. — Projeter en prenant appui dos au sol (techniques de sacrifice) — Projeter en effectuant une clé sur une articulation — Se laisser projeter pour donner des points à son adversaire — Attaque directe par ramassement d'une ou 2 jambes
Décompte des points	Avantages : <ul style="list-style-type: none"> — Chute sur les fesses : 1 point — Chute sur le côté : 10 points — Chute sur le dos (waza ari ou Ippon) : 100 points — Chute sur le dos avec contrôle, force et vitesse : 1000 points Aucun point n'est attribué à tori s'il retombe sur son adversaire en le projetant Pénalités :

	<ul style="list-style-type: none"> — Fautes légères : la 1^{re} donne 1 pt à l'adversaire, la 2^e annule la 1^{re} et donne 10 pts à l'adversaire, etc. Les pénalités se succèdent et se remplacent ainsi jusqu'à 1000 pts. La pénalité suivante entraîne la disqualification. — Fautes graves : 1000 pts à l'adversaire, la 2^e entraîne la disqualification (en fonction de la faute, l'enseignant jugera si l'étudiant est autorisé à effectuer d'autres combats) Précisions : <ul style="list-style-type: none"> — En cas de disqualification, l'étudiant pénalisé perd la totalité de ses points. Son adversaire ne peut pas marquer plus de 1000 pts par pénalité, mais ces 1000 pts peuvent s'additionner aux points marqués par avantages. — Lorsque tori chute seul en effectuant une attaque, sans action de projection de uke, aucun point n'est attribué. — Le perdant marque également ses points.
Arbitrage	L'arbitrage sera effectué par les étudiants. Bien entendu, cette phase fera partie intégrante de l'évaluation. Cependant, l'enseignant reste le garant du bon déroulement du combat et des valeurs des projections et immobilisation pour l'évaluation.

Les étudiants sont placés dans un niveau fixant une fourchette de note. La note est ensuite affinée en fonction du classement, des scores obtenus et du niveau d'opposition au sein de la poule.

GRILLE DE NIVEAU JUDO						
PROFIL	Saisie, garde, Posture	Équilibre	Déplacement et distance	Système d'attaque	Système de défense	NRJ
1 L'émotif Le timoré 0 à 4	Les mains baladeuses Perdu Ne saisit pas, pose les mains sur l'adversaire, souvent bras tendus.	Individuel Est centré sur son équilibre ou chute seul	Le peureux fuyard Au secours !!! Recule, fuit le contact. Très peu de déplacement ou se fait déplacer sans résister	Le peureux passif N'attaque presque jamais N'utilise que le bas du corps pour attaquer sans mettre l'adversaire en danger	Le peureux perdu Se laisse saisir Craint l'opposition Subit les actions de son adversaire Ne combat pas et va tout seul au sol (se laisse faire)	Peu d'engagement
2 Le forcené 3 à 8	Saisit le judogi avec force de manière inefficace (souvent aux 2 épaules, bout de bras, Loin), Corps incliné vers l'avant, fesses en arrière Pas d'ouverture du kumi kata	Individuel Reste équilibré coute que coute Garde le plus souvent les 2 pieds au sol Prend des informations au niveau des pieds de l'adversaire	Loin de moi Très faible et de manière saltatoire Haut sur ses appuis, croise les jambes Résiste Reste à distance de l'adversaire pour empêcher les attaques	Goliath... <u>Au Sol ou debout</u> : S'obstine dans un type d'action, qq soit les AR de l'adversaire Cherche à coller l'adversaire en force, sans faire réagir, en restant de face. Attaques directes, souvent à contresens	Le bloqueur à tout prix Repousse bras tendus, S'agite sans efficacité Ne cherche pas à reprendre l'initiative	S'épuise rapidement Explosif dans ses actions
3 Le réactif (opportuniste) 7 à 12	L'ouvreur Colle, pèse mais perd le contrôle au cours de l'action Droit La saisie n'est pas toujours coordonnée	De couple S'intéresse à l'équilibre de l'autre pour l'exploiter Commence à accepter de se déséquilibrer pour attaquer	Vient par là Se déplace pour se protéger Peut adapter ses placements et déplacements Commence à déplacer pour	<u>Au sol</u> : Le teneur-retourneur <u>Debout</u> : L'opportuniste occasionnel Utilise les réactions de l'adversaire et	L'esquiveur compétent Esquive ou bloque l'attaque une fois la prise effectuée (réagit) et cherche à contrer même	Trouve des temps de relâchement

	aux déplacements.		pouvoir attaquer (Tire, pousse, tourne) Stt av-arr Apparition de déplacements circulaires Pas glissés	mais parfois à contre-temps. Privilégie 1 ou 2 techniques de projection av-arr Redouble parfois	s'il n'y a pas ou peu de replacement	
4 Le provocateur	Coordonné 2-3 types de saisie différentes	De couple Abaisse son CdG Cherche à déstabiliser son adversaire Se déséquilibre pour attaquer	Par ici et par là Se déplace et cherche à déplacer pour construire son attaque Nombreux, pas glissés et rasants	<u>Debout et au sol</u> : Le stéréotypé efficace Ses attaques se spécialisent Cherche à se créer des opportunités, Reproduction de séquences d'actions (score) Reste gêné face à un adversaire atypique	Cherche à reprendre l'initiative en exploitant essentiellement les erreurs de son adversaire	Termine son combat mais encore avec difficulté et manque de lucidité
5 Le stratège 11 à 14	Prend le temps de contrôler l'adversaire avant de lancer une action offensive ou défensive. Utilise les pieds et les mains pour effectuer ces contrôles Fait lâcher les saisies adverses gênantes	De couple en interaction Ses actions	Attends tu vas voir Ne croise plus les jambes Apparition de rupture, d'accélération Cherche à laisser l'adversaire à une distance de combat optimale pour attaquer et défendre	...David + enchaîne, combine, feinte. L'attaque s'enrichit autour du « spécial » Dispose de solutions techniques pour toutes les postures défensives de son adversaire	Anticipe l'attaque, utilise le hara (ventre) Esquive ou bloque pour contre-attaquer	Est capable de gérer le combat lorsqu'il mène et lorsqu'il est mené
6 Le compétiteur tacticien 12 à 16	Construit son kumi kata en fonction de l'adversaire (= Diversité) Ouvre de manière explosive Exploite toutes les saisies de l'adversaire. Fait tjs lâcher les saisies dangereuses	De couple en interaction	Dispose d'une motricité spécifique au sol lui permettant de se placer et de se déplacer rapidement à genoux, sur les fesses, sur le dos, etc.	Dispose de solutions technico-tactiques diverses, précises et parfois complexes, quelle que soit son orientation par rapport à l'adversaire Fait preuve d'une grande précision	Idem + -Provoque les fautes de l'adversaire -Ne laisse pas l'adversaire le mettre en danger	Repousse ses limites

Contrôle terminal

Contrôle final écrit portant sur l'ensemble des contenus d'enseignement énoncés ci-dessus. Les réponses doivent être rédigées en tenant compte de la méthodologie de la composition.

Évaluation en régime dérogatoire

Les étudiant(e)s sont convoqué(e)s en fin de semestre pour passer une épreuve de yaku soku geiko ainsi qu'un combat au sol. Ils ne sont pas soumis au contrôle sur 4 points et obtiennent donc une note de pratique sur 20 points. Le contrôle terminal écrit se déroule dans les mêmes conditions que pour le régime normal.

Attention, si les principes et règles de sécurité ne sont pas respectés, l'enseignant pourra intervenir à tout moment pour arrêter l'épreuve (principe de précaution). Ce qui induira un 0/20.

Évaluation de rattrapage

Il n'est pas prévu de rattrapage pratique. Le rattrapage sera passé uniquement à l'écrit.

Bibliographie

- Judo

Augé (J), Lavie (F) et Meuley (P), Judo : une pédagogie du savoir-combattre, « De l'école ... aux associations », Paris, éditions Revue EPS, 2002, 174 p

Cadière (R) et Trilles (F), Judo : Analyse et propositions pour la pratique de son enseignement, Paris, éditions Revue EPS, 1998, 171 p

Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (FFJDA), Direction de l'enseignement et du perfectionnement, La méthode française d'enseignement du judo-jujitsu, 1989.

Inogaï (T), Habersetzer (R), Judo pratique, Paris, éd. Amphora, 1986

Thabot (D), Judo optimal, Paris, éditions ACTIO, 1995, 95 p

- BF

Lales C. (2006) "Bien comprendre la Savate boxe française pour mieux l'enseigner". EDITION CHIRON.

Legrain P. (1998) « Boxe française. Apprentissage et enseignement ». Revue E.P.S.

Classeur « Memento Formation » Edition, FFSBF&DA..

Barbouchi M. (2007) La boxe scolaire - Revue EP.S n°325 Mai-Juin

Sites Internet :

<http://www.canal-insep.fr> rubrique judo et BF

<http://www.ffjda.com>

<http://www.ffsavate.com/accueil.html>

<http://eps.ac-creteil.fr/sites/lutte/co/lutte.htm>

<http://eps.ac-creteil.fr/sites/bf/co/bf.html>

Exemple de sujet

Avec des élèves de seconde devant atteindre la compétence attendue de niveau 3 fixée par les programmes du lycée dans l'activité judo, vous constatez que les élèves tentent systématiquement la même technique debout, quelle que soit la position offerte par l'adversaire. À partir de l'analyse de ces éléments, quelles situations d'apprentissage concevez-vous pour leur permettre de progresser ?

Bibliographie :

Augé J, Lavie F et Meuley P, (2002) Judo : une pédagogie du savoir-combattre, « De l'école ... aux associations », Paris, éditions Revue EPS, 174p

Bellard S, (2006) « Évaluation : quand le quantitatif révèle le qualitatif », revue EPS no 321, p.31-35

Barbot A, « Une conception de la transposition didactique en judo en EPS », revue Contre-pied no 1, EPS : quelles références culturelles ? mai 1997

Brousse M, « La technique ou l'ordre du combat », in Techniques sportives et éducation physique, Dossier EPS no 19, Paris, Éditions Revue EP.S et AEEPS, 1994, p. 80-89.

Brousse M, « Enseignement du judo et EPS », in Revue EPS no 228, mars-avril 1991, p. 37-41.

Cadière R et TRILLES F, (1998) Judo : Analyse et propositions pour la pratique de son enseignement, Paris, éditions Revue EPS, 171 p.

Calmet M, « duos-duels », revue EP.S no 239, 1993, p. 64-67

Canvel A, (2000) La projection, approche fonctionnelle et implications didactiques, in Revue EPS no 282, mars-avril, p. 59-63.

Eichelbrenner D. (1990), 50 jeux de lutte, Paris, Éditions Revue EPS.

Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (FFJDA), Direction de l'enseignement et du perfectionnement (1989) La méthode française d'enseignement du judo-jujitsu.

Imine Y. (2009) « Judo - Vers une « pédagogie de la découverte guidée ». Cahier 12 ans et plus. Revue EPS no 33, p.3-5

Inogaï T, Habersetzer R. (1986), Judo pratique, Paris, éd. Amphora,

Loyer F. (2003) Passeport judo, Préparer l'oral 3 CAPEPS, Paris, éd Revue EPS, p.73-127

Mery B. (2001) « Situations d'apprentissage au sol », in revue EPS no 292, p.27-32

Mery B. (2002) « Situations d'apprentissage debout », in revue EPS no 297 p.17-21.

Thabot D. (1995) Judo optimal, Paris, éditions ACTIO, 95 p.

Terrisse A. (2000) (sous la direction de), Recherches en Sports de combat et en Arts Martiaux, État des lieux, Paris, éditions revue EPS, 306 p.

Terrisse A, (1991) « Sports de combat : Pour un enseignement « dialectique », revue EPS no 229

ECUE 27.2 : Didactiques des activités physiques performatives

ECTS : 2

Volume horaire : 24 h CM 12 h TD

Activité athlétisme**Descriptif du cours**

Cet enseignement a pour objectif d'amener les étudiants à étoffer leurs connaissances didactiques dans le domaine des activités athlétiques et de la natation. Centré sur l'intervention en EPS, il vise à ce que chacun s'approprie différentes démarches et divers contenus pour : a) envisager un continuum de formation à l'échelle d'une séquence d'enseignement ; b) construire des situations d'apprentissage ; et c) identifier des problèmes moteurs caractéristiques d'un comportement débutant. Aussi, la focale sera mise sur l'organisation d'un dispositif d'apprentissage et la régulation effective des pratiquants en situation d'enseignement.

Contenu des CM Didactique : Courses - Sauts - Lancers

- Traitement didactique : essence de l'activité, règles fondamentales, problèmes fondamentaux, compétences techniques fondamentales
- Conduites typiques des élèves ;
- Contenu des programmes collège et lycée
- Démarches d'enseignement ;
- Élaboration de situations : variables didactiques, aménagement du milieu
- Référentiel évaluation académie de Créteil

Contenu des TD :

Transformer les épreuves athlétiques pour les formater aux exigences du contexte scolaire ne peut se faire qu'après la connaissance des programmes d'EPS, l'identification du fondement des activités athlétiques, et leur mise en perspective avec les comportements des élèves.

Pour se faire l'étudiant doit s'aider des différentes modélisations existantes (travaux d'auteurs) puis doit les expérimenter sur le terrain. Le cadre d'analyse exposé par la suite (en salle) doit permettre de justifier le choix du traitement didactique de la spécialité athlétique travaillée. **Cette démarche doit pouvoir déboucher au minimum sur l'analyse succincte des compétences techniques fondamentales de l'activité, sur les caractéristiques des élèves et sur l'identification des attendus des programmes.** L'étudiant devra de plus compléter et approfondir ce cadre de réflexion en rédigeant un dossier qui sera remis sur « EPREL » le jour de son

Compétences visées :Prioritaire :*Compétence technologique*

Maîtriser les modèles didactiques et technologiques permettant l'analyse de l'activité athlétique à des fins d'enseignement et d'éducation

Compétence technique

Mobiliser des ressources techniques et aptitudes personnelles dans la pratique des activités athlétiques

Compétence prépro

Savoir établir le diagnostic pédagogique d'un public préalablement à l'intervention

Maîtriser l'usage des textes institutionnels et réglementaires applicables

Concevoir et programmer un projet éducatif et pédagogique dans une perspective intégrative

Organiser dans le temps et conduire un projet d'intervention pédagogique et éducative

Secondaire :*Méthodologique*

Faire émerger des hypothèses et proposer des axes de transformations

Rédiger une réponse argumentée

Maîtrise des connaissances scientifiques :

L'apprentissage et la construction de compétences dans le domaine de l'athlétisme

Les formes et les modalités de l'intervention pédagogique

Les fondamentaux de l'activité athlétique

Compétence prépro

Gérer les conditions d'une pratique en toute sécurité

Adapter son intervention en fonction des situations, des objectifs et des publics

Matériel ou tenue spécifique nécessaire :

Pour les TD option, prévoir une tenue pour pratiquer – Les pointes sont inutiles

Évaluation pour le régime normal :**100% Contrôle Continu****exposé (TD) : note sur 20 pts**

- Un dossier d'analyse et de conception d'une leçon (60 % de la note) ;
- Une ou plusieurs phases d'intervention + un oral (40 % de la note) ;
- La première partie est une mise en œuvre des situations pendant 30 min ;
- La deuxième partie est un exposé théorique de 15 min qui justifient les choix mis en œuvre.

Les sujets seront donnés en début d'année et traités par groupe de 2 étudiants permettant d'analyser et d'expérimenter diverses problématiques spécifiques des élèves dans plusieurs activités athlétiques. Le support pourra être une vidéo ou un obstacle identifié en lien avec les programmes (AFC du collège et CA du lycée). Les étudiants travailleront à partir d'une bibliographie et webographie imposée par l'enseignant.

Les attentes concernant :

- La qualité de l'intervention (prise en compte du temps moteur, clarté des consignes, régulation des interventions...)
- La qualité de justification de la construction des situations.

Un écrit de 2 h à la fin du semestre. Le sujet portera sur des problématiques d'enseignement en lien avec une des activités athlétiques vues en CM et selon un niveau d'élève de l'enseignement secondaire.

Dans l'activité relais les repères donnés par les textes concernant les compétences attendues pour un cycle 4 sont les suivants :

En tant qu'enseignant, comment s'opérationnaliseraient ces points dans votre cycle d'enseignement. Vous illustrerez précisément vos propos à travers deux situations d'apprentissage.

Évaluation pour la session de rattrapage : 100 % CT épreuve écrite**Bibliographie et webographie :**

Voir la liste des articles et des liens mis en ligne sur Eprel Les travaux du CEDREPS avec G. Hanula (lien numérique)

Aubert et Daumail *Athlétisme 1 : les lancers*, revue EPS « de l'école aux associations »

Aubert, Blancon et Levicq *Athlétisme 2 : les sauts*, revue EPS « de l'école aux associations »

Aubert et Choffin *Athlétisme 3 : les courses* revue EPS « de l'école aux associations »

Pradet et Hubiche *Comprendre l'athlétisme*, collection entraînement INSEP

Seners P. *Enseignement de l'athlétisme en milieu scolaire* : édition Vigot,

Piasenta J. *L'éducation athlétique*, collection entraînement, INSEP

Revue EPS et AEPS

Activité natation**Descriptif du cours**

À l'issue de l'analyse d'une vidéo (TD) ou d'un obstacle prioritaire à dépasser (CM), l'étudiant(e) présente une leçon à l'écrit et la met en œuvre sur le terrain face à un contexte classe aménagé et identifié. Les étudiants occupent alternativement les rôles d'enseignants et d'élèves.

Compétences visées :Prioritaire :*Compétence technologique*

Maîtriser les modèles didactiques et technologiques permettant l'analyse de l'APS à des fins d'enseignement et d'éducation

Compétence technique

Mobiliser des ressources techniques et aptitudes personnelles dans la pratique des APS supports des interventions

Compétence prépro

Savoir établir le diagnostic pédagogique d'un public préalablement à l'intervention.

Maîtriser l'usage des textes institutionnels et réglementaires applicables.

Concevoir et programmer un projet éducatif et pédagogique dans une perspective intégrative.

Organiser dans le temps et conduire un projet d'intervention pédagogique et éducative.

Secondaire :*Méthodologique*

Faire émerger des hypothèses et proposer axes des transformations.

Rédiger une réponse argumentée.

Maitrise des connaissances scientifiques :

L'apprentissage et à la construction de compétences dans le domaine des APS.

Les formes et les modalités de l'intervention pédagogique.

Les activités physiques et/ou sportives (APS).

Compétence prépro

Gérer les conditions d'une pratique en toute sécurité.

Adapter son intervention en fonction des situations, des objectifs et des publics.

Contenus :

Matériel ou tenue spécifique nécessaire :

Maillot de bain (short interdit) ;

Bonnet ;

Lunette.

Exemple de sujet

Avec des élèves de seconde devant atteindre la compétence attendue de niveau 3 fixée par les programmes du lycée dans l'activité Natation vitesse, vous constatez que les élèves frappent dans l'eau plus qu'ils ne se propulsent. A partir de l'analyse de ces éléments, quelles situations d'apprentissage concevez-vous pour leur permettre de progresser ?

Évaluation pour le régime normal :

Contrôle terminal : note sur 20 pts

Un écrit de 2 h en didactique athlétisme.

Le sujet portera sur des problématiques d'enseignement en lien avec une APSA selon un niveau d'élève de l'enseignement secondaire.

Les attentes concernent :

- La qualité d'analyse et la pertinence des connaissances mobilisées ;
- La cohérence des propositions de mise en œuvre au regard du thème d'étude, des élèves et de l'APSA ;
- La structuration du devoir.

Contrôle continu (TD) : note sur 20 pts

- Un dossier d'analyse et de conception d'une leçon (50% de la note)
- Une ou plusieurs phases d'intervention (50% de la note)
- Les sujets seront hebdomadaires et permettront d'aborder diverses problématiques spécifiques des élèves dans chacune des APSA. Le support pourra être une vidéo ou un obstacle identifié.
- Les attentes concernent :
- La qualité d'analyse de la démarche de construction de la leçon (de l'analyse de l'obstacle à la mise en œuvre)
- La qualité de l'intervention (prise en compte du temps moteur, clarté des consignes, régulation des interventions...)

Barème

- Exposé / 8 points ;
- Mise en œuvre des situations d'apprentissage : / 12 points (4 points sur l'écrit et 8 points sur l'intervention) ;
- Les 2 étudiants concernés par un sujet n'ont pas nécessairement la même note.

Si l'effectif ne permet pas d'envisager les mises en œuvre dans le gymnase, l'épreuve devient la suivante :

- Il s'agit de concevoir et présenter une ou 2 situations d'apprentissage évolutives, cohérentes vis-à-vis du sujet, mais pas nécessairement entre elles. Le sujet, formulé en termes de problème(s) à résoudre, caractérise les élèves en référence à un niveau scolaire de collège, nécessitant de prendre en compte les programmes.
- Exposé de 15 min max pendant lequel l'étudiant ne peut pas être interrompu + entretien jusqu'à la fin des 30 min ;
- Il s'agit d'une épreuve de nature didactique et non pédagogique. En ce sens, il faut systématiquement justifier ses propos (répondre au pourquoi et comment). Il faudra donc essayer de résoudre un problème rencontré par des élèves et non par une classe (Le sujet est formulé en termes de constat et c'est à l'étudiant d'en faire ressortir les problèmes sous-jacents).
- Le rapport aux programmes scolaires mais également aux connaissances théoriques est impératif
- La mise en œuvre concrète des situations ne pourra malheureusement pas se faire, étant donné le peu d'étudiants concernés par cette option.
- La forme est également évaluée (prestance, clarté des consignes, attitude, adaptabilité, etc.)

Système de compensation des notes en fonction de l'ordre de passage

1^{er} étudiant à passer : note \times 1,2 ; 2^e étudiant : note \times 1,15 ; etc.

Évaluation pour le régime dérogatoire :

Uniquement l'épreuve de contrôle terminal selon les mêmes modalités et le même type de sujet.

Évaluation pour la session de rattrapage :

Uniquement l'épreuve de contrôle terminal selon les mêmes modalités et le même type de sujet.

ECUE 27.3 : Polyvalence (Escalade, Gym, Athlé, Tennis de Table) + Natation + SU

ECTS : 2

Volume horaire : 18h TD par activité de polyvalence et 16 h FFSU

Description du cours

Cet enseignement s'attache à développer le niveau de pratique physique des étudiants d'une part et développer une expertise technique didactique et scientifique d'autre part dans une APSA au choix. Il s'agit de préparer à la première épreuve d'admission au CAPEPS.

Compétences visées :Prioritaire :*Maitrise disciplinaire et scientifique*

L'apprentissage et à la construction de compétences dans le domaine des APS

Les activités physiques et/ou sportives (APS)

Compétences techniques

Mobiliser des ressources techniques et aptitudes personnelles dans la pratique des APS supports des interventions

Secondaire :

Attester d'une compétence aux premiers secours

Contenu et évaluation (par pratique) :

Pratique gymnastique, ou tennis de table, ou escalade ou athlétisme

- Pratique physique performative dans la spécialité choisie par l'étudiant en fonction des APSA proposées chaque année, cette pratique ne peut pas être la même que celle choisie en FFSU ;
- FFSU.

Pratique physique performative**Matériel ou tenue spécifique nécessaire : à voir avec l'enseignant responsable de chaque APSA.****Modalités d'évaluation pour le régime normal : contrôle continu.**

- évaluation pratique 20 pts

Modalités d'évaluation pour le régime dérogatoire : idem régime normal**Modalités d'évaluation pour la session de rattrapage :** L'étudiant devra prendre contact avec l'enseignant avant la fin de l'enseignement (date du dernier cours). Soit une pratique, soit un dossier, seront demandés.**Exemples de sujets : à voir avec l'enseignant responsable de chaque APSA****Bibliographie :**

À voir avec l'enseignant responsable de chaque APSA.

Escalade

Description

La finalité de cette formation est, d'approfondir ses compétences de pratiquant dans les APPN mais également d'être capable d'intervenir en toute sécurité dans un cours. S'il s'agira de permettre aux étudiants d'« adapter ses déplacements à des environnements variés, inhabituels, incertains » à travers l'expérience d'un d'une grimpe en tête sur paroi verticale dans des conditions optimales de sécurité, l'enjeu sera également de le rendre autonome dans la gestion d'un groupe en étant capable d'anticiper et d'intervenir sur le mur.

Les conditions de pratique nécessiteront une formation à l'intervention sur ces activités en maîtrisant les principes de sécurité.

Compétences visées

Compétences visées :

- maîtrise de la dimension affective ;
- maîtrise de l'escalade en tête ;
- gestion de sa sécurité et de celle des autres ;
- maîtrise des manœuvres de cordes liées au milieu naturel (relais, rappel ...) ;
- connaître et saisir la logique culturelle de l'activité.

Matériel ou tenue spécifique nécessaire :

Chaussons d'escalade et tenue adaptée

Évaluation pour le régime normal :

Contrôle continu : 100%

EPREUVE PRATIQUE

Mode d'évaluation par capitalisation.

1) Compétence motrice (performance) / 10pts

L'épreuve se déroule

- soit en escalade en tête = Coef 1
- soit en mouli-tête = Coef 0,8

NB: si les compétences d'assurage en tête ne sont pas suffisamment bien maîtrisées, l'étudiant est invité à choisir la mouli-tête. Attention s'il choisit l'escalade en tête est qu'il fait une erreur d'assurage alors il perdra ses points de performance.

	Garçons	Filles
10	6c	6b
9	6b	6a
8	6b (1 chute)	6a (1 chute)
7	6a	5c
6	6a (1 chute)	5c (1 chute)
5	5c	5b
4	5c (1 chute)	5b (1 chute)
3	5b	5a
2	5a	4c
1	4c	4b
0,5	4b (ou ½ 4c)	4a (ou ½ 4b)

2) Compétence d'assurage au sein de la cordée : /4pts

Si au cours du cycle l'étudiant a acquis son permis d'assurer alors il partira sur un capital de 4pts.

NB La sécurité constitue un pré-requis à l'activité. Si l'étudiant ne valide pas au cours du cycle des compétences requises, il ne pourra prétendre à passer l'évaluation pratique. Par ailleurs, si lors de l'évaluation une erreur de sécurité venait à être commise, l'épreuve s'arrêtera immédiatement. Sera donc attribuée la note de 0/20.

Cependant, certaines petites fautes n'entraîneront que des points de pénalités sur la note relative à l'assurage.

PRECISION ET QUALITE DU MOUSQUETONNAGE

Aisance et efficacité main droite et/ou main gauche dans le mousquetonnage des dégaines y compris dans les volumes	2 pts
Perte de la corde au moment de clipper	- 1,5 pts.
Faire une maille (yoyo) si corrigé	- 1 pt.
Erreur de sens de passage de la corde dans le mousqueton	- 1 pt.
Tâtonne pour clipper la corde	- 0,5 pt.
Prendre ou réclamer trop de mou	- 0,5 pt.

EVALUATION DE LA QUALITE DE L'ASSURAGE

Assure un grimpeur en tête en excellente coordination avec lui. Donne et reprend le « mou » de façon adaptée et efficace. Utilise un langage approprié. Efficace dans le blocage de la chute. Descente régulière et contrôlée.	2 pts
Entrave la progression du grimpeur	- 1,5 pts
Gène la progression du grimpeur.	- 1,5 pts
Pas de parade avant le premier point de mousquetonnage	- 1 pt
Trop loin du mur ou sous l'axe de chute	- 0,5 pt

3) Épreuve d'ouverture de bloc / 2 pts

Les étudiants travailleront en binôme. Ils tirent au sort une thématique. Après l'avoir analysé, ils devront en 20min ouvrir un bloc dans leur niveau de pratique d'au moins 3 mouvements permettant de faire travailler à un élève ce bloc.

Il aura 10min pour le travailler et le présenter (le faire pratiquer à un autre étudiant)

Liste de thème	Coordination	Lecture	Énergétique	Etc...
1				
2				
3				
4				

ÉPREUVE MANIPULATION

NOTE A / 1 : CONNAISSANCE DES NŒUDS utilisés régulièrement en escalade

Le candidat devra faire devant le jury un nœud, tiré au sort parmi : nœud de pêcheur double, nœud de sangle, nœud de Kleimheist ou de Machard, nœud de cabestan, nœud de demi-cabestan, une technique de lovage de corde.

La note de 1 correspond à un nœud finit, correct.

NOTE B / 1 : Équiper un relai

Le candidat devra équiper devant le jury, un relai :
avec cordelette
avec sa propre corde

NOTE C / 1 : Descendre en rappel seul

Le candidat devra devant le jury :
installer un rappel en imperdable
descendre

NOTE D / 1 : Installer des cordes seul

Le candidat devra devant le jury :
Grimper en s'autoassurant à l'aide de 2 longues
Monter à l'aide d'un système autobloquant

NOTE E / 1 : Remonter sur corde

Le candidat devra devant le jury :
Remonter sur corde fixe
Remonter sur corde double

FFSU

L'enseignement est validé aux semestres 1 et 2, les étudiants doivent impérativement s'inscrire en début d'année universitaire à la FFSU. L'engagement associatif durant toute l'année universitaire constitue une condition sélective pour pouvoir être évalué. Cette pratique ne peut pas être la même que celle choisie en pratique de polyvalence.

L'option FFSU est soumise aux mêmes règles d'assiduité que les TD. L'étudiant a donc droit à 2 absences injustifiées par semestre au maximum.

Modalités d'évaluation pour le régime normal : contrôle continu

En concertation avec l'enseignant responsable de l'option, un étudiant blessé peut demander à être évalué sur son implication en tant qu'arbitre ou entraîneur assistant par exemple. Dans ce cas, une présence assidue est également requise.

Modalités d'évaluation pour le régime dérogatoire :

Une présence assidue est obligatoire.

Particularités pour les athlètes de haut niveau

Si vous choisissez l'option FFSU, votre présence aux cours n'est pas obligatoire. En revanche, vous devez impérativement participer aux compétitions universitaires vous concernant, en concertation avec l'enseignant responsable de l'option.

Modalités d'évaluation pour la session de rattrapage :

Il n'y a pas de rattrapage pour cet enseignement.

Natation sauvetage 18 h TD

Épreuve 1 : Épreuve : sauvetage

L'épreuve est réalisée avec deux mannequins réglementaires :

- Plongeon libre d'un plot de départ et, sans retour à la surface, parcours de 12,50 m en immersion pour se rendre jusqu'au premier mannequin immergé ;

- Remontée et transport du mannequin jusqu'au bord de la piscine où il est saisi par un membre du jury. Sans sortir de l'eau, reprise de nage en direction du plot de départ pour aller chercher un second mannequin situé à 5 m environ du bord ;
- Transport de ce second mannequin, **face et orifices respiratoires constamment maintenus hors de l'eau et dégagés pendant le transport** jusqu'à un point d'arrivée distant de 20 m de l'endroit où il était immergé.

L'épreuve est chronométrée depuis l'entrée dans l'eau du candidat jusqu'au signal du jury indiquant que le transport du mannequin a pris fin.

- Elle doit être accomplie en **deux minutes dix pour les filles et deux minutes pour les garçons** ;
- Le candidat ne dispose que d'un seul essai ;
- Toute prise d'appui sur les murs ou les lignes d'eau, entraîne l'arrêt immédiat de l'épreuve ;
- Le mode de recherche et le nombre de "plongeurs canard" n'entrent pas en compte dans l'appréciation de l'épreuve ;
- Les prises de remorquage seront réglementaires.

Lunettes et pince-nez sont interdits.

Parcours de 100 mètres à réaliser en continuité, sans reprise d'appui au bord du bassin, dans un temps inférieur à 3 minutes et 45 secondes :

- à partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau par un plongeon ;
- se déplacer sur une distance de 25 mètres en nage libre en surface ;
- puis se déplacer sur une distance de 25 mètres comprenant 7,50 mètres en immersion complète sur un trajet défini depuis le repère des 5 mètres (drapeaux) jusqu'à 12,50 mètres (matérialisé au fond du bassin) ;
- puis se déplacer sur une distance de 25 mètres comprenant 7,50 mètres en immersion complète sur un trajet défini depuis le milieu du bassin (12,50 mètres) jusqu'au repère des 5 mètres (drapeaux) ;
- puis se déplacer et s'immerger pour rechercher un mannequin qui repose à 2,50 mètres du bord sur le T matérialisé au fond du bassin ;
- puis remonter le mannequin en surface et le remorquer sur la totalité du 25 mètres, dos du mannequin orienté en direction du buste du sauveteur.

Le mannequin doit être de modèle réglementaire taille adulte, doit être immergé entre 1,80 mètre et 3 mètres de profondeur. Sa position d'attente au fond de l'eau est indifférente.

Lors du remorquage, le mannequin doit avoir **en permanence** les voies aériennes dégagées, pour cela la face (visage du mannequin) doit se trouver **au-dessus du niveau de l'eau**.

À chaque virage, le candidat doit toucher la paroi verticale du bassin ou un repère matérialisé; il est interdit de s'accrocher. L'épreuve est accomplie sans reprise d'appuis ni au fond ni au bord du bassin sur la totalité du parcours. Cependant, il est autorisé de prendre appui au fond, lors de la saisie et de la remontée du mannequin.

L'épreuve doit être réalisée en maillot de bain. **Le port d'une combinaison, lunettes de piscine, masque, pince-nez ou tout autre matériel n'est pas autorisé.**

Modalités d'évaluation :

Le sauvetage est validé ou non par le jury, selon le respect des critères de réalisation de l'épreuve. Il n'y a donc pas de note.

Épreuve 2 : Épreuve de 400 m nage libre ou 200 m dos ou brasse au choix

400 m nage libre

L'épreuve sera notée sur 20 point en référence au barème ci-dessous. Le règlement FINA sera appliqué et plus précisément la règle du "un départ".

Dans le cas où le candidat s'arrête l'épreuve prend fin.

Dans le cas où l'étudiant choisit la brasse pour effectuer la totalité ou une partie de la course, le règlement technique de la FINA s'appliquera strictement, pouvant conduire à une disqualification soit la note de 0/20 à cette épreuve.

200 m dos ou brasse au choix

L'épreuve sera notée sur 20 point en référence au barème ci-dessous. Le règlement FINA sera appliqué et plus précisément la règle du « un départ »

Les barèmes

Les barèmes

MASCULIN	NL	DOS/BRASSE	FÉMININ	NL	DOS/BRASSE
NOTE	400	200	NOTE	400	200
20	5'16"4	1'22"64	20	5'46"5	1'28"35
19	5'26"00	1'25"	19	5'56"6	1'31"83
18	5'35"9	1'18"57	18	6'07"5	1'34"53
17	5'46"1	1'30"09	17	6'18"6	1'36"85
16	5'56"6	1'32"58	16	6'30"1	1'40"2
15	6'07"5	1'35"2	15	6'42"	1'43"12
14	6'18"6	1'37"9	14	6'54"2	1'46"19
13	6'30"1	1'40"69	13	7'6"	1'49"36
12	6'42"	1'43"46	12	7'19"8	1'52"63

Les barèmes

MASCULIN	NL	DOS/BRASSE	FÉMININ	NL	DOS/BRASSE
11	6'54"2	1'46"25	11	7'33"1	1'56"04
10	7'06"8	1'49"2	10	7'46"9	1'59"4
9	7'19"8	1'52"13	9	8'01"1	2'04"8
8	7'3."	1'53"	8	8'15"7	2'06"
7	7'46"9	1'54"	7	8'30"8	2'1"
6	8'01"1	1'55"	6	8'46"3	2'14"
5	8'15"7	1'57"	5	9'02"3	2'18"
4	8'30"8	2'00"	4	9'18"7	2'22"
3	8'46"3	2'03"	3	9'35"7	2'26"
2	9'02"3	2'06"	2	9'52"8	2'3"
1	9'20"	2'09"	1	1'1"	2'34"
0			0		

Modalités d'attribution de la note de contrôle continu :

Si le sauvetage est validé la note de contrôle continu correspond à la note du 400 m NL ou du 200 m dos ou brasse selon le choix de l'étudiant.

Si le sauvetage n'est pas validé, la note de contrôle continu correspond à la note du 400 m NL ou du 200 m dos ou brasse (selon le choix de l'étudiant) divisée par 2.

La note de contrôle continu correspond à la note du 400 m NL ou du 200 m dos ou brasse selon le choix de l'étudiant.

Modalités d'évaluation pour le régime dérogatoire : idem régime normal

Évaluation pour la session de rattrapage :

Épreuve de sauvetage uniquement. Si l'étudiant valide l'épreuve de sauvetage il garde la note qu'il a obtenu au 400 NL ou au 200 dos ou brasse lors de la première session.

Si l'étudiant n'a pas eu de note en première session, il passera l'épreuve de nage soit un 400 m NL ou un 200 m dos ou brasse au choix.

Il n'y a pas de rattrapage en sauvetage.

Pour la natation : l'étudiant devra prendre contact avec l'enseignant avant la fin de l'enseignement (date du dernier cours). Soit une pratique, soit un dossier, seront demandés.

Exemples de sujets : à voir avec l'enseignant responsable de chaque APSA

Bibliographie :

À voir avec l'enseignant responsable de chaque APSA.

SEMESTRE 6**UE 28 : Maitriser les outils de communication****ECUE 28.1 : Anglais**

ECTS : 3

Volume horaire : 18h TD

Description du cours

Afin de vous donner des outils nécessaires en anglais, langue incontournable dans le monde d'aujourd'hui les cours s'articulent autour de plusieurs supports et visent plusieurs compétences. Comme en pratique sportive, pour vous améliorer vous avez besoin de travailler régulièrement et en autonomie. Les TD sont des séances de méthodologie et d'entraînement mais ils ne peuvent suffire à vous faire progresser. Entraînez-vous en regardant films et séries en VO, écoutez la radio, lisez la presse régulièrement.

Compétences visées :

Les cinq compétences langagières seront évaluées selon les niveaux du cadre Européen (CECRL).

<p>Compréhension audio</p> <p>L3: Niveau CECRL C1</p> <p>Je peux comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites. Je peux comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort.</p>
<p>Compréhension écrite</p> <p>L3: Niveau CECRL C1</p> <p>Je peux comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style. Je peux comprendre des articles spécialisés et de longues instructions techniques même lorsqu'ils ne sont pas en relation avec mon domaine.</p>
<p>Expression écrite</p> <p>L3: Niveau CECRL C1</p> <p>Je peux m'exprimer dans un texte clair et bien structuré et développer mon point de vue. Je peux écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points que je juge importants. Je peux adopter un style adapté au destinataire.</p>
<p>Expression orale en interaction</p> <p>L3: Niveau CECRL C1</p> <p>Je peux m'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher mes mots. Je peux utiliser la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles. Je peux exprimer mes idées et opinions avec précision et lier mes interventions à celles de mes interlocuteurs.</p>
<p>Expression orale en continu</p> <p>L3: Niveau CECRL C1</p> <p>Je peux présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes, en intégrant des thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant mon intervention de façon appropriée.</p>

Contenu des cours :

Thèmes : Gender and sport, Pedagogy and sport, French vs English and American educational systems
 Lire, comprendre et résumer des textes authentiques (presse, extraits littéraires, post de blogs) Écouter et rendre compte d'audio authentiques (radio, extraits vidéo, interviews)
 Rédiger des synthèses, donner son opinion sur un dossier et savoir argumenter.
 Parler en interaction (dialogue, scènes de théâtre) Parler en continu sans lire de notes et en étant compris.
 (Présentations personnelles, commentaire sur document)
 Révisions des points grammaticaux

Rappel : Vous devez vous présenter en cours en ayant les documents nécessaires à la séance et votre préparation y compris si vous avez été absents lors de la séance précédente. Certains devoirs pourront être ramassés et évalués. En cas de non présentation des documents de travail, vous serez exclus du cours et cette absence sera comptabilisée.

Documents : – Dictionnaires : Évitez Google traduction ou Reverso qui ne fournit aucun contexte et est erroné la plupart du temps ! wordreference (gratuit et en ligne) permet d'écouter les mots. L'anglais du sport (deux exemplaires présents au staps) et de nombreux dictionnaires à la BU. Grammaire : De nombreux ouvrages à la BU à consulter pour faire le point sur un aspect précis.

Informations :

<http://www.bbc.co.uk/> <http://www.guardian.co.uk/> <http://www.thetimes.co.uk/tto/news/> <http://www.economist.com/>
<http://www.nytimes.com/> <http://www.washingtonpost.com/> <http://www.latimes.com/>

Modalités d'évaluation pour le régime normal : 100 % CC

Une compréhension écrite et une expression écrite : 50 %,

Une compréhension orale et une expression orale 50 %

Modalités d'évaluation pour le régime dérogatoire : (Idem CC) S2 : oral

Modalités d'évaluation pour la session de rattrapage : (Idem CC) S2 : oral

Les thématiques des examens même dérogatoires restent les mêmes que les thématiques vues en cours

Examens et contacts :

Coordinatrice : claire.guerlain@u-pec.fr

ECUE 28.2 : TICE

ECTS 2

Volume horaire 24 h

Le second semestre L3 vise à donner aux étudiants les moyens de comprendre comment fonctionnent les applications développées à l'aide d'Excel dans le monde de l'EPS.

Le contenu des cours tendra à donner aux étudiants les bases de la programmation dans les applications de la suite Microsoft Office.

Les acquis du second semestre L3 seront réinvestis en M1 second semestre.

Modalités d'évaluation pour le régime normal : 100 % CC

Le contrôle se déroule devant machine durant 2 h.

Modalités d'évaluation pour le régime dérogatoire

Le contrôle se déroule devant machine durant 2 h.

Modalités d'évaluation pour la session de rattrapage :

Le contrôle se déroule devant machine durant 2 h.

UE 29 : Analyser et développer une argumentation avec esprit critique**ECUE 29.1 : Études de cas orientation primaire et secondaire**

ECTS : 2

Volume horaire : 12 h TD

Descriptif du cours

Cet enseignement se situe à l'intersection des problématiques d'enseignement et d'intervention dans les APSA. La problématique de l'étude de cas doit reposer sur « la transformation des savoir-faire technico-tactiques ». La démarche didactique s'appuie sur « l'observation », « l'interprétation des comportements observés » et les « solutions » conséquentes.

L'enseignement est organisé sous forme de Travaux Dirigés permettant aux étudiants d'avoir un suivi individualisé ou collectif autour d'un travail personnel d'observation et d'interprétation.

Cet enseignement s'inscrit dans la perspective de préparation à l'épreuve d'écrit 2 et d'oral 2 de spécialité du CAPEPS.

Compétences viséesPrioritaire :*Maitrise des connaissances scientifiques :*

L'apprentissage et à la construction de compétences dans le domaine des APS (pour l'option secondaire) en maths ou en français (pour l'option primaire).

Compétence critique

Conduire une analyse réflexive et critique des connaissances scientifiques, technologiques, techniques et professionnelles ;

Faire émerger des questionnements.

Compétence technologique

Maîtriser les modèles didactiques et technologiques permettant l'analyse de l'APS à des fins d'enseignement et d'éducation.

Secondaire :*Compétence prépro*

Savoir établir le diagnostic pédagogique d'un public préalablement à l'intervention ;

Maîtriser l'usage des textes institutionnels et réglementaires applicables ;

Concevoir et programmer un projet éducatif et pédagogique dans une perspective intégrative ;

Adapter son intervention en fonction des situations, des objectifs et des publics.

Méthodologique

Faire émerger des questionnements et prendre position ;

Rédiger une réponse argumentée.

Contenus

- analyser vidéo des comportements d'un élève confronté à un obstacle d'apprentissage en vue de les transformer de façon durable ;
- cibler et approfondir l'analyse d'un problème d'apprentissage parmi ceux que peuvent rencontrer des pratiquants dans une activité physique, sportive ou artistique. Les études pourront s'effectuer dans le cadre d'une structure scolaire ou associative. Observation d'un sujet (élève ou pratiquant) confronté à une situation de référence. Un ou deux outils de recueil de données pourront être exploités. La grille d'observation, l'analyse vidéo et le questionnaire seront probablement les plus répandus.
- Proposer un projet d'intervention et des situations d'apprentissages pour aider l'élève à se transformer.

Évaluation

L'évaluation est organisée en deux temps.

Première évaluation. 1/4 de la note finale :

1^e partie : (3 pts) cadrage

2^e partie : (3 pts) Analyse méso en lien avec la méthodologie mis en place en licence 2 dans l'enseignement : « méthodologie de l'observation »

Deuxième évaluation. 3/4 de la note finale (date de retour communiquée par voie d'affichage)

3^e partie : (9 pts) Analyse plus micro, centrée sur un problème moteur particulier. Elle s'inscrira dans un cadre d'analyse (technique de constitution des données) de la motricité qui sera présenter et justifier au regard de

l'activité. **Cette analyse devra prendre appui sur une Chronophotographie (si produite à partir de DartTrainer).**

4^e partie : (5 pts) Projet d'intervention pédagogique

La forme du mémoire de recherche (points négatifs)

Le mémoire de recherche doit être présenté sous forme d'un document relié, sorti sur imprimante. La police sera de type « Times New Roman » ou « Arial » ; 12 points ; interligne simple ; justifié, paginé et corrigé. Le document n'excédera pas 8 pages de texte et de photos.

UE 30 : Agir en tant que qu'acteur responsable au sein d'une organisation**ECUE 30.1 : Formation pré professionnelle – stage secondaire ou primaire**

ECTS : 3

Volume horaire : 14h CM et 6h TD + 40 h TP (stage)

Description du cours

Suite de l'enseignement « Formation pré professionnelle » du semestre 5 (cf. p 7).

À l'issue du stage qui se déroulera dans la période allant de novembre à avril, les étudiants sont évalués sur une analyse critique de leur expérience.

Compétences visées :Prioritaire :*Compétences préprofessionnelles*

Savoir établir le diagnostic pédagogique d'un public préalablement à l'intervention ;

Maîtriser l'usage des textes institutionnels et réglementaires applicables ;

Concevoir et programmer un projet éducatif et pédagogique dans une perspective intégrative ;

Organiser dans le temps et conduire un projet d'intervention pédagogique et éducative ;

Gérer les conditions d'une pratique en toute sécurité ;

Adapter son intervention en fonction des situations, des objectifs et des publics ;

Maîtriser les méthodologies d'évaluation des actions et des projets ;

Disposer d'une expérience préprofessionnelle de l'enseignement de l'EPS ou de l'éducation par les APS.

Secondaire :*Disciplinaire*

Maîtriser les modèles didactiques et technologiques permettant l'analyse de l'APS à des fins d'enseignement et d'éducation.

Technique

Mobiliser des ressources techniques et aptitudes personnelles dans la pratique des APS supports des interventions.

Maitrise de connaissances

L'apprentissage et à la construction de compétences dans le domaine des APS ;

Les formes et les modalités de l'intervention pédagogique ;

Les activités physiques et/ou sportives (APS).

Évaluation :Les **règles d'assiduité** au stage sont **identiques à celles des TD**. Les étudiants qui sont malades ou blessés doivent justifier leur absence par un certificat médical auprès de la scolarité STAPS. Trois absences justifiées ou non entraînent l'invalidation du stage pour l'obtention de la licence et le redoublement pour défaillance.**Les modalités d'évaluation du rapport de stage et de la soutenance sont spécifiées ci-dessous en fonction de l'option choisie (milieu secondaire, primaire).****I- Rapport de stage.****A) Exigences pour le stage second degré.**

1- Dossier 1 = 5 pages max sur la présentation du contexte, les projets (établissement, EPS et AS) et les actions menées et l'articulation des différents axes des projets

= 8 pages max sur portrait de classe et projet de classe, projet de séquence/cycle, présentation des leçons + bilans jusqu'à la leçon filmée (qui elle doit être sans bilan)

2- Une fiche format A4 paysage constituant une synthèse du dossier 1

3- Dossier 2 = l'intégralité des leçons depuis la Toussaint

4- Une vidéo de 6 à 7' présentant la leçon de la prise en main jusqu'au bilan avec un aperçu de chaque « séquence » de la leçon. Son obligatoire (on doit entendre l'enseignant mais pas le voir, on doit entendre les élèves interagir. Taille max 400 Mo et format MP4

Le tout est à envoyer via Wetransfer à l'enseignant référant qui sera déterminé en début d'année ou de semestre 2 selon besoins.

1) Le document de synthèse

a. Objectifs

L'objectif n'est pas de faire un simple exposé de données, mais de présenter, discuter et proposer des mises en œuvre à la fois cohérentes et pertinentes.

La cohérence doit s'exprimer aux divers niveaux de mise en œuvre de l'EPS. Il s'agit ainsi de mettre en évidence des corrélations entre la situation, les contenus visés dans la leçon et les objectifs de cycle, entre les objectifs de

cycle, les projets et dans la mesure du possible les programmes, etc. En outre, la cohérence d'une leçon se juge également par rapport aux enchaînements de leçons au sein du cycle (cohérence « inter-leçons ») et aux enchaînements de situations dans la même leçon (cohérence « intra-leçon »). En quelque sorte, ce qui est visé, c'est donc à la fois une cohérence verticale et une cohérence horizontale.

Quant à la pertinence, elle se manifeste lorsque les choix didactiques sont en adéquation avec les caractéristiques des élèves. Elle résulte d'une confrontation harmonieuse entre un public, une APSA et des conditions de pratique particuliers.

b. Mise en forme

Couverture

Texte, mise en page, style

UNIVERSITÉ PARIS – EST CRÉTEIL		
LICENCE STAPS 3 ^e année,		
MENTION « EDUCATION ET MOTRICITÉ »		
FORMATION PRÉPROFESSIONNELLE		
RAPPORT DE STAGE		
COLLÈGE	OU	LYCÉE
VILLE (77 OU 93 OU 94)		
XXXXXXX		
Prénom et NOM		
(Groupe X)		
APSA :		
Binôme	:	XXXXXXX
Conseiller pédagogique : XXXXXXXX		
Année		

Document de 6 p maximum, exception faite de la couverture, relié ou agrafé et paginé
 Texte tapé sur le verso seulement, Police Times New Roman, taille 12
 Il n'est demandé ni introduction, ni conclusion
 La perfection de l'orthographe est attendue.

Jusqu'à 5 points peuvent être retirés pour la présentation : orthographe, syntaxe, ponctuation, non respect de la mise en forme, dépassement du nombre de pages autorisé ...

II- Épreuve orale

A) Pour les stages en milieu secondaire.

1) Déroulement de l'épreuve

Durée de l'épreuve : 3 h (préparation d'une question pendant 2 h puis exposé de 15 min et entretien de 30 min)
 La question s'appuiera sur les données du rapport et la vidéo. Le but pour le candidat est d'approfondir la compréhension de ses choix en faisant jouer plusieurs niveaux d'argumentation (les élèves, les textes, les projets, les publications professionnelles ...)

L'oral commence avec l'exposé de la réponse du candidat pendant 15 min au maximum et se poursuit par un entretien sur d'autres aspects du dossier. La grille de correction du dossier vous permet de préparer

2) Champ de questionnement

Celui-ci vise à approfondir les problématiques de cohérence et de pertinence.

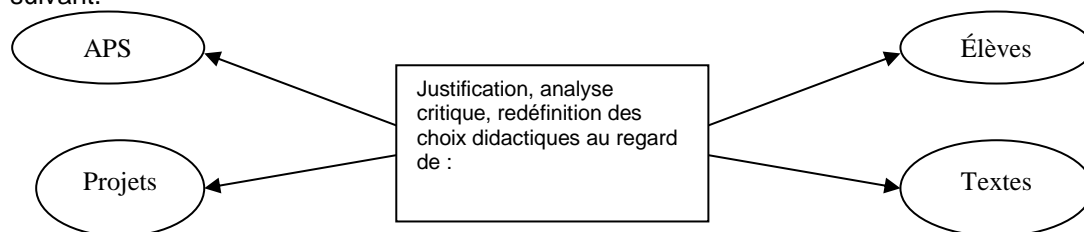
EN PRIORITE : Connaissance des mises en œuvre en EPS (projet, cycle, leçon, situation, évaluation) et analyse des choix opérés (ou non) dans l'établissement.

Capacité à justifier les choix didactiques de l'étudiant ou à les discuter au regard des caractéristiques élèves.

ACCESSOIREMENT

Capacité à situer ces choix vis à vis des prescriptions institutionnelles.

Autrement dit: Les étudiants doivent pouvoir situer et discuter leurs propositions en les replaçant dans le système suivant.



3) La formulation de la question sera identique pour tous : **proposez la leçon faisant suite à la dernière leçon de votre cycle de « ... » et illustrez comment l'axe « ... » est pris en compte**

4) Barème : la soutenance est notée sur 20 coefficient 2.

Tableau 1 : Le bandeau de notation de l'oral

	Maîtrise insuffisante <25%	Maîtrise fragile 25%-50%	Maîtrise satisfaisante 50%-75%	Très bonne maîtrise >75%
--	-------------------------------	-----------------------------	-----------------------------------	-----------------------------

<p>La conception de l'axe éducatif (ancrage sur réalité dossier : établissement, classe, APSA, caractéristiques élèves, conditions, étape parcours de formation) = Le contexte est-il perçu ? 4 points</p>	Aucune prise en compte du contexte	Prise en compte du contexte parcellaire, les choix sont peu ou pas justifiés	Prise en compte du contexte et justification des choix au regard de déterminants hiérarchisés Lien explicite au S4C	Idem + traduction de l'axe à l'échelle de l'année (indicateurs concrets) puis sur la suite du PdF Lien concret au S4C
<p>La conception des axes moteurs (L'analyse de la motricité des élèves et le cadre utilisé, la différenciation des profils, les acquisitions retenues, la mise en relation avec l'axe éducatif) = Le contexte est-il perçu ? 4 points</p>	Aucune prise en compte du contexte	Prise en compte du contexte mais analyse trop générale ou décousue de la motricité. Absence de différenciation	Contexte + cadre d'analyse de la motricité annoncé et mobilisé + différenciation explicite au regard des besoins des différents profils	Analyse précise de la motricité avec appuis explicites sur la vidéo. Axes clairement différenciés et rattachés aux acquisitions programmatiques (+ S4C)
<p>La conception de la leçon (Présentation de la leçon entière, articulation des différents temps, cohérence d'ensemble au regard des axes éducatifs et moteurs... pour les meilleurs : présentation d'une démarche d'enseignement défendue au regard du contexte) = La leçon présente-elle une cohérence d'ensemble ? 5 points</p>	Pas de leçon présentée	Leçon présentée mais de façon uniquement descriptive, pas de lien avec les axes	Leçon présentée explicitement avec logique de justification de l'enchaînement des différents temps. Les axes apparaissent mais ne constituent pas des éléments centraux	Leçon justifiée et cohérente. Les axes sont au cœur de la conception et la démarche d'enseignement opérationnalise l'ensemble.
<p>L'activité de l'enseignant, l'activité des élèves (Faisabilité et caractère adapté des propositions au regard des profils d'é, Action de l'enseignant aux différents temps de la leçon, anticipation et régulation des comportements élèves) = Les élèves apprennent-ils selon leurs problèmes et leçon est-elle vivante et pilotée ? 4 points</p>	Enseignant et élèves absents, propositions très « théoriques »	L'enseignant et/ou les élèves sont présents mais « non actifs » et non visibles pour le jury	L'activité des élèves est visible car explicitement mise en avant. Celle de l'enseignant aussi mais davantage dans une logique anticipatrice que régulatrice ou animatrice	Le rôle de l'enseignant est identifié aux différents tps et s'adapte aux besoins des élèves (ancrage régulier sur comportement élève) = VIVANT
<p>Posture, éthique, connaissance SE = Étudiant est-il enseignant en devenir ? 3 points</p>	Posture irrecevable, méconnaissance totale du SE	Étudiant effacé, connaissance approximative du SE	Étudiant engagé mais maladroit, connaissance globale SE, début de posture professionnelle	Posture professionnelle réflexive (prend de la hauteur)

UE 31 : Mobiliser les concepts scientifiques relatifs à la motricité**ECUE 31.1 : Psychologie de l'apprentissage moteur**

ECTS : 3

Volume horaire : 12 h CM et 6 h TD

Compétences visées :

L'objectif de cet enseignement est :

- d'étudier les théories de l'apprentissage les plus usitées dans le champ des apprentissages en EPS et en Sport ;
- d'articuler les connaissances théoriques avec les actions de terrain ;
- les amener à identifier les moyens qui sont les plus à même de provoquer des transformations chez l'élève.

Contenu

Après avoir étudié la psychologie de la forme, les approches externalistes et internalistes de l'apprentissage en L2, le choix et l'organisation des thèmes en L3 ont été réalisés à partir des exigences d'actualisation des modèles théoriques de la psychologie des apprentissages.

À quelles conditions et sous quelles modalités l'élève peut-il intégrer des savoirs dans le champ des APSA et de l'EPS ?

1. Les conceptions actuelles de l'apprentissage :

- Approches cognitivistes
- Approches écologiques
- Approches dynamiques

2. Les conditions d'apprentissage : modes d'intervention et outils pédagogiques de l'enseignant

Évaluation de type contrôle en cours de formation :

Sujet de synthèse où l'étudiant sera amené à faire un effort d'explicitation, d'exploitation des données de cours et non de restitution de données.

- Contrôle continu : Dissertation de 2 h
- Contrôle final : Dissertation de 4 h – écrit 50 %. Croisement de 2 enseignements (Psychologie et Intervention = sujet commun).

Évaluation pour le régime dérogatoire :

Écrit 100 % Contrôle Terminal

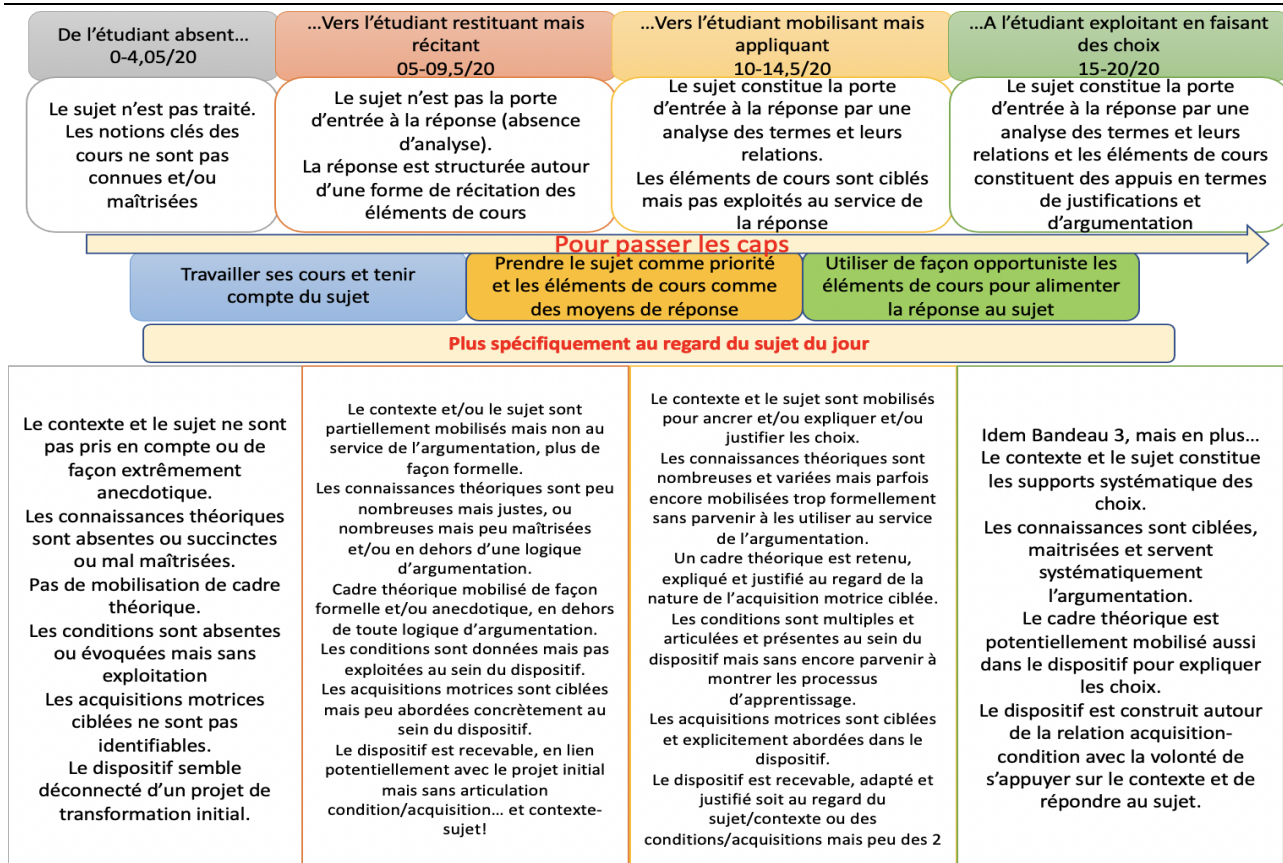
Évaluation pour la session de rattrapage :

Écrit 100 % Contrôle Terminal

Exemple de sujet

Sujet : En quoi et comment l'enseignant d'EPS peut-il s'appuyer sur les théories relatives à l'apprentissage moteur pour contribuer à l'acquisition des compétences attendues de ses élèves de collège ? Développez votre argumentation et illustrez-la par des exemples pris dans des Activités Physiques Sportives et Artistiques relevant de deux champs d'apprentissage différents.

Exemple de bandeau de notation commun à tous les sujets :



Bibliographie

- Beaubrun, F. & Judey, B. (2001). Approche dynamique et apprentissage du lancer de javelot », revue EPS n° 292
- Bertsch, J. & Le Scanff, C. (1995). Apprentissages moteurs et conditions d'apprentissage
- Cornus, S. & Royal, A. (2006). La régulation dans le saut en longueur : une conception écologique, revue EPS n° 322
- Delignières, D. (1998). A propos de la théorie des systèmes dynamiques : Quelques idées neuves sur l'apprentissage moteur, revue EPS n° 274
- Gibson, J-J. (1979). The ecological approach to visual perception, MA: Houghton-Mifflin, Boston
- Ripoll, H. & Al. (1995). Confrontation des modèles théoriques dans l'analyse des habiletés motrices en sport, Paris, Ed, Revue EPS
- Seifert, L. & Chollet, D. (2007). Approche dynamique. Coordinations, revue EPS n° 328
- Temprado, J-J. & Laurent, M. (1995). Approche cognitive, dynamique et écologique de l'apprentissage des habiletés motrices, In Durand, M., Keller, J. & Ripoll, H. Eds, Questions actuelles en psychologie du sport, Éditions Revue EPS, Paris
- Temprado, J-J. (1997). Apprentissage moteur : quelques données actuelles, revue EPS 267

ECUE 31.2 : Physiologie de l'enfant et l'adolescent

ECTS : 3

Volume horaire : 18 h CM et 8 h TD

Compétences visées :

L'étudiant devra être capable d'adapter ses connaissances théoriques en Physiologie de l'exercice à la population particulière que constituent les enfants et les adolescents.

Contenu

Étude des fonctions cardio-vasculaire, respiratoire, musculaire et bioénergétique chez l'enfant et l'adolescent au cours de la croissance. Étude des adaptations de ces fonctions lors de l'exercice physique.

Développement biologique de l'enfant et de l'adolescent

Adaptations métaboliques à l'exercice chez l'enfant et l'adolescent

Adaptations neuromusculaires chez l'enfant

Réponses et adaptations osseuses à l'exercice au cours de la croissance

L'exercice et la fonction respiratoire de l'enfant

Réponses et adaptations cardiovasculaires à l'exercice au cours de la croissance

Performance aérobie et anaérobie chez l'enfant

Évaluation

Contrôle continu (50 %) : écrit de 2 h au cours d'une séance. Questions de cours.

Contrôle terminal (50 %) : écrit de 2 heures pendant la période d'examens. Questions de synthèse témoignant des connaissances acquises ainsi que des capacités d'analyse, de rédaction et de réflexion.

Mise en relation des connaissances fondamentales en physiologie avec la réalité du terrain.

Bibliographie

Van Praagh E (sous la direction de). *Physiologie du sport. Enfant et adolescent*. Ed de Boeck.

Poortmans et Boisseau *Biochimie des activités physiques*. Ed. De Boeck université

Marieb *Biologie humaine Principes d'anatomie et de Physiologie*. Ed. Pearson Éducation

Monod et Flandrois *Physiologie du sport*. Masson

Doutreloux J. P. *Physiologie et Biologie du sport*. Ed. Vigot

UE 32 : Analyser l'environnement social, institutionnel et humain de la pratique des APSA

ECUE 32.1 : Histoire des théories et des méthodes en EPS

ECTS : 3

Volume horaire : 12 h CM et 6 h TD

Descriptif du cours

Les cours ont pour but de permettre aux étudiants de situer leur action professionnelle au regard des permanences et des transformations de l'éducation physique (1936 à nos jours), sous l'influence de déterminants endogènes et exogènes au système éducatif.

Plus précisément, les objectifs sont :

- **Analyse critique** : de l'absence d'analyseurs à des analyseurs juxtaposés vers des analyseurs articulés et délibérément sélectionnés ;
- **Interprétation** : d'une approche exclusivement centrée sur l'évolution de l'école ou de l'EPS à des liens ponctuels avec certaines transformations de l'école ou de l'EPS vers une interprétation dialectique École-EPS ;
- **Connaissances** : de connaissances décalées, partielles et non référencées à des connaissances classiques et fondamentales par rapport et au sujet vers des connaissances pertinentes et issues de divers champs (historiques, sociologiques et épistémologiques) ;
- **Contextualisation et enjeux sociétaux** : De l'absence et placage des facteurs endogènes et / ou exogènes à la mise en relation de ces facteurs sur toute la période proposée par le sujet. D'une mise en rapport reposant sur des transformations scolaires génériques à la mise en rapport à des réformes structurelles ou disciplinaires concrètement situées et identifiées.

Compétences visées :

Prioritaire :

Maitrise des connaissances scientifiques :

L'environnement culturel, social et institutionnel de l'intervention ;

Les formes et les modalités de l'intervention pédagogique ;

L'apprentissage et à la construction de compétences dans le domaine des APS.

Compétence technologique

Maîtriser les modèles théoriques liés à l'enseignement et à l'éducation ;

Maîtriser les méthodologies de projet.

Secondaire :

Compétence prépro

Maîtriser l'usage des textes institutionnels et réglementaires applicables ;

Concevoir et programmer un projet éducatif et pédagogique dans une perspective intégrative.

Méthodologique

Faire émerger des questionnements et prendre position ;

Rédiger une réponse argumentée.

Contenu

Pour pouvoir atteindre cet objectif, le curriculum de formation se centre sur les éléments suivants :

- Partie 1 : Textes officiels en EP : permanences et transformations ;
- Partie 2 : Relation pédagogique professeur / élèves en EPS : transmission des savoirs et place de l'élève ;
- Partie 3 : Conceptions en EP : enjeux, débats et luttes d'acteurs.

Évaluation de type contrôle en cours de formation :

Sujet de synthèse où l'étudiant sera amené à faire un effort d'explicitation, d'exploitation des données de cours et non de restitution de données.

- Contrôle continu : dissertation de 3 h – écrit 50 % ;
- Contrôle final : dissertation de 4 h – écrit 50 %.

Dissertation portant sur les fondements sociohistoriques et épistémologiques de l'éducation physique. Il s'agit d'une dissertation, ce qui diffère du récit, appelle un problème à résoudre à l'éclairage de connaissances variées et une argumentation à partir d'une problématique. Le sujet est formulé sous forme de question, à partir d'une

citation à analyser. Aussi, il s'agit de s'engager dans une analyse afin d'y répondre clairement, de convaincre : toute réponse méritant d'être nuancée.

Évaluation pour le régime dérogatoire :

écrit 100 % contrôle terminal

Évaluation pour la session de rattrapage :

écrit 100 % contrôle terminal

Exemple de sujet

« **Ce n'est plus la technique, le savoir-faire qui deviennent fondamentaux, mais l'élève qui les utilise. Le regard se détache du mouvement pour s'orienter vers l'être qui se meut** » P. Parlebas, (1967), « L'EP en miettes », revue EPS n°85.

Les transformations de l'EPS de 1945 à 1985, sont-elles repérables au travers de la relation pédagogique entre l'enseignant et les élèves ? ».

Bibliographie

- Arnaud, P. (1989). « Contribution à une histoire des disciplines d'enseignement. La mise en forme scolaire de l'éducation physique », Revue Française de pédagogie
- Attali, M. et St-Martin, J. (2014). À l'école du sport. Épistémologie des savoirs corporels du XIXe siècle à nos jours, Ed. De Boeck.
- Attali, M. et St-Martin, J. (2015). L'EP de 1945 à nos jours. Les étapes d'une démocratisation.
- Baluteau, F. (2002). L'éducation physique dans plusieurs mondes. Contribution à une histoire des disciplines scolaires, RFP, n°140
- Froissart, T. (2012). « La relation enseignant/élèves en EPS : processus éducatif subi ou agi ? Fin XIXe à nos jours »
- Gomet, G. (2012). « Les pratiques des enseignants d'EPS dans le secondaire. Une facette peu connue de l'histoire de l'EPS »
- Jarnet, L. (2009). « Controverse sur la classification des APS dans les réformes nationales du collège en France », in *Revue STAPS n°84*
- Marsenach, J. (2005). « Évolution des séances d'EPS de 1965 à nos jours : quelques tendances », in *Contrepied n° 17*
- Ottogalli-Mazzacavallo, C. & Liotard, P. (2012). L'éducation du corps à l'école. Mouvements, normes et pédagogies 1881-2011. Ed. AFRAPS.

UE 33 : Apprendre et encadrer les APSA

Au cours des deux premières années de licence, les étudiants ont eu l'occasion de s'intéresser au fondement des APSA. En troisième année, l'accent est mis sur la capacité de l'étudiant(e) à enseigner ces activités en contexte scolaire, lesquelles présentent la particularité de s'effectuer sous forme de cycles d'apprentissage relativement courts, conformes aux directives institutionnelles, avec des publics majoritairement débutants et hétérogènes. La formation ne s'appuie donc plus sur une pratique performative des étudiant(e)s. Les TD sont désormais l'occasion de se mettre tantôt à la place de l'enseignant, tantôt à la place des élèves, pour comprendre les principaux obstacles à l'apprentissage. C'est également un moment pour présenter à l'oral son analyse et argumenter sur la pertinence de son projet d'intervention. Enfin, c'est un moment pour mettre à l'épreuve ses capacités d'intervention dans un contexte facilitant (étudiants staps).

Cet enseignement s'inscrit dans la perspective de préparation à l'épreuve d'écrit 2 et d'oral 1 du CAPEPS.

ECUE 33.1 : Didactique des activités acrobatiques et artistiques

ECTS : 2

Volume horaire : 24 h CM 12 h TD

Didactique de l'activité danse

Compétences visées :

S'approprier la logique de l'activité danse et construire des compétences professionnelles afin d'entrer dans une démarche d'enseignement consciente et réfléchie.

Contenu des cours :

CM

5. Transposition didactique
 - Les formes de pratiques au regard des propositions culturelles : quelles danses pour quelle formation ?
 - Mettre les élèves en activités artistiques : une obligation scolaire.
6. Construction de contenus d'enseignement permettant l'accès à la culture artistique
 - Les savoirs fondamentaux délimités par GUISSUAND et TRIBALAT ;
 - Les thèmes d'étude : une nouvelle modélisation de l'enseignement.
7. Organiser la leçon autour des paramètres clés de l'activité
 - Les étapes de construction de la leçon en danse ;
 - Les rôles sociaux à investir ;
 - L'évaluation du projet artistique.
8. Ensemble d'illustrations pédagogiques

TD

Par groupe de 2, il s'agit de présenter et mettre en œuvre une leçon ou différentes situations d'apprentissage permettant de résoudre un problème constaté chez des élèves de collège ou lycée. L'épreuve se déroule en deux temps : tout d'abord, les étudiants analysent le problème et l'exposent oralement, ensuite ils mettent en pratique leurs propositions.

Matériel ou tenue spécifique nécessaire :

Tenue permettant la pratique d'une activité sportive, vidéo si nécessaire pour présentation de leur projet.

Évaluation pour le régime normal :

Contrôle continu : une note sur 20 est attribuée à la suite du TD (traitement du problème, cohérence entre projet et situations engagées).

- Un dossier d'analyse et de conception d'une leçon (60 % de la note) ;
- Une ou plusieurs phases d'intervention + un oral (40 % de la note) ;

Exemple de sujet :

Comment utiliser le monde sonore pour enrichir les répertoires corporels des élèves, classe de 3^e, 20 heures de pratiques.

Contrôle terminal : Contrôle final écrit (une question en danse et une question en gymnastique). La question de danse porte sur l'ensemble des contenus d'enseignement énoncés ci-dessus. Les réponses doivent être rédigées en tenant compte de la méthodologie de la composition.

Exemple de sujet :

1 - Présentez et comparez deux démarches d'enseignement en Danse en dégagant pour chacune d'entre elle leurs intérêts et leurs limites.

2 - Présentez les différentes formes d'évaluation en danse et proposez une grille d'évaluation pour une classe de 3^e ayant eu pour objectif de cycle « la communication entre danseurs ».

Évaluation pour le régime dérogatoire : 100 % en CC

Évaluation pour la session de rattrapage : 100 % en CC

Bibliographie :

Cadopi M., Bonnerya. (1990). *Apprentissage de la danse*. ACTIO.

Lombard F. (1994). Danse à vivre, danse à voir. In Revue EP.S n° 250

Serre J.C. (1988). La danse parmi les autres formes de la motricité. In La recherche en Danse.

Guerber Walsh N., Leray C., Maucouvert A. (1991). *Danse*. Coll De l'école aux associations. Ed de la revue EPS

Waehner K. (1993). *Outils chorégraphiques. Manuel de composition*. Coll Sport et enseignement. Vigot.

Robinson J. (1981). *Éléments du langage chorégraphique*. Coll Sport et enseignement. Vigot

Febvre M. (1994). *Danse contemporaine et théâtralité*. Ed Chiron.

Didactique de l'activité gymnastique

CONTENU

- 1 Analyse historique de l'activité au regard des différents auteurs : CARRASCO ; GOIRAND, LEGUET ;
- 2 Interprétation des textes officiels pour permettre la construction de contenus d'enseignement ;
- 3 Organiser la leçon autour des paramètres clés de l'activité :
 - Les étapes de construction de la leçon en gymnastique,
 - Les rôles sociaux à investir,
 - L'évaluation du projet ;
- 4 Ensemble d'illustrations pédagogiques.

Bibliographie

Goirand P. (1998) « EPS au collège et gymnastique », INRP.

Hauw D. & Robin J. F. (1996). Activités gymniques et acrobatiques : recherches et applications. Dossier EP. S. n° 25.

Pernet Michel (2007) « Gymnastique Sportive, la clé des techniques »

Nouillot P. (1998). Quelles stratégies d'établissement en A. T. R. in Actualité de la recherche en activités gymniques. Dossier n° 39. Éditions de la revue EP. S.

Robin J. F. & Hauw D. (1998). Actualité de la recherche en activités gymniques et acrobatiques. Dossier EP. S. n° 39.

Pozzo T. et Studeny C. (1987) « Théorie et pratique des sports acrobatiques », Vigot

Tous les numéros « Spécial didactique » de la revue SPIRALES, en particulier le n° 3, V 2, UFRAPS de Lyon.

Pour développer la filiation *objectif de séance - finalités* voir P. Goirand, SPIRALES, 3, 2, p. 2

ECUE 33.2 : Didactique des activités sportives collectives

ECTS : 2

Volume horaire : 34 h CM 12 h TD

Cadrage commun au sport collectif

TD D'OPTION TRANSVERSAUX AUX SPORT COLLECTIFS

Descriptif du cours

À l'issue de l'analyse d'une vidéo (TD) ou d'un obstacle prioritaire à dépasser (CM), l'étudiant(e) présente une leçon à l'écrit et la met en œuvre sur le terrain face à un contexte classe aménagé et identifié. Les étudiants occupent alternativement les rôles d'enseignants et d'élèves.

Compétences visées :

- Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage pertinentes p/r aux élèves et au problème posé ;
- Réguler les apprentissages en analysant les conduites typiques et en utilisant des variables didactiques ;
- Réfléchir sur sa pratique d'enseignement, et notamment ses choix didactiques.

Contenus :

Cf APSA par APSA

Évaluation pour le régime normal :

contrôle continu (TD) : note sur 20 pts

- Un dossier d'analyse et de conception d'une leçon (60 % de la note) ;
- Une ou plusieurs phases d'intervention + un oral (40 % de la note) ;
- Les sujets seront hebdomadaires et permettront d'aborder diverses problématiques spécifiques des élèves dans chacune des APSA. Le support pourra être une vidéo ou un obstacle identifié ;

Les attentes concernent :

- La qualité d'analyse de la démarche de construction de la leçon (de l'analyse de l'obstacle à la mise en œuvre)
- La qualité de l'intervention (prise en compte du temps moteur, clarté des consignes, régulation des interventions...)

Activité Basket-ball

Contenu des cours :

CM Didactique

- Traitement didactique : enjeux éducatifs, essence, règles fondamentales, principes, problèmes fondamentaux, ressources sollicitées ;
- Démarches pédagogiques ;
- Conduites typiques des élèves ;
- Compétences et contenus d'enseignement ;
- Élaboration de situations et régulation des apprentissages : les trois plans de l'opposition, variables didactiques, propositions de situations p/r à des contextes donnés (public, niveau, thème d'étude).
- Évaluation.

Matériel ou tenue spécifique nécessaire :

- Basket : chaussures de sport à semelles plates et blanches. Short, tee-shirt ou survêtement.

Bibliographie

Bosc G., Grosgeorge B. L'entraîneur de basket, Paris, Vigot Nouvelle édition

Bosc G., Grosgeorge B., Le guide pratique du basket, Paris, Vigot. Nouvelle édition

Bosc G., Poulain T. (1995). Basket-ball, « de l'école aux associations », revue EPS,

Van de velt M., (1997) Évaluer, enseigner les pratiques de jeux collectifs, le basket-ball, Mafpen, Montpellier.

Activité Volley-ball**Contenu des cours :****CM Didactique**

- Traitement didactique : essence de l'activité, règles fondamentales, lois de l'exercice, problèmes fondamentaux, ressources sollicitées ;
- Démarches pédagogiques ;
- Conduites typiques des élèves ;
- Compétences et contenus d'enseignement ;
- Élaboration de situations et régulation des apprentissages : opposition/coopération ; continuité/rupture, variables didactiques, propositions de situations p/r à des contextes donnés (public, niveau, thème d'étude).
- Évaluation.

Matériel ou tenue spécifique nécessaire :

- Volley : chaussures de sport à semelles plates et blanches. Short, tee-shirt ou survêtement.

Bibliographie :

- Bonnefoy, G., Lahuppe, H. & Né, R. (1997). Sports collectifs. Jouer en équipe. Collège et Lycées. Handball, volley-ball. Paris : Éditions Actio.
- Éloi, S. (2000), Représentations mentales et acquisition d'habiletés tactiques en volley-ball : Effets comparés de deux cycles d'enseignement. *Revue Science et motricité* n° 40, 22-31.
- Éloi, S. & Uhlrich, G. (2001), Contribution à la caractérisation des sports collectifs : les exemples du volley-ball et du rugby. *Revue STAPS* n° 56, p. 109-126.
- Éloi, S., Laborie, P. & Schmitt, J-M., (1998) *Les fondamentaux de l'observation – Analyse du jeu et statistique* Fédération Française de Volley-ball (Ed.), 80 p.
- Éloi, S. (1990), Logique d'intervention didactique et logique d'action en volley-ball. In M. Cloes (Ed.), *La recherche en volley-ball*, Liège, 51-55. Contenu des cours :

Activité hand-ball**Contenu**

- Traitement didactique : enjeux éducatifs, essence, règles fondamentales, principes, problèmes fondamentaux, ressources sollicitées ;
- Démarches pédagogiques ;
- Conduites typiques des élèves ;
- Compétences et contenus d'enseignement ;
- Élaboration de situations et régulation des apprentissages : les trois plans de l'opposition, variables didactiques, propositions de situations p/r à des contextes donnés (public, niveau, thème d'étude) ;
- Évaluation.

Matériel ou tenue spécifique nécessaire :

Chaussures de sport à semelle plate et blanche. Short, tee-shirt ou survêtement.

Bibliographie

- Portes M. « Jouer de mieux en mieux du cycle 3 de l'école primaire à la classe de seconde. EPS 243 – 244
- Paolini M. « Handball » in EP et didactique des APS. AEEPS
- Commission académique sport collectif de Créteil. Contenu du stage académique « enseigner les sports collectifs » et « guide pratique pour l'enseignement des sports collectifs »
- Bordes B. Salmeron P. Évaluation des capacités motrices. EPS 251
- Esposito M. Handball. DREEPS Nice
- Costantini D. Articles dans « Les approches du handball » n° 10 à n° 24. FFHB
- Mariot J. Handball. De l'école... aux associations. Revue EPS
- Bayer C. Handball, la formation du joueur. VIGOT

Activité Rugby**Contenu des cours :**

La première séance permet d'entrer dans l'activité d'enseignant, à travers la mise en place et l'analyse de situations d'apprentissage animées par le professeur, et à travers l'attribution de documents. Elle permet également de faire une évaluation diagnostique des étudiants en tant que joueurs, pour proposer des thèmes d'étude adaptés aux niveaux.

Ensuite il s'agit de mobiliser les aspects sur le traitement didactique du rugby, les conduites typiques des élèves, les démarches pédagogiques, les variables didactiques, les aspects sécuritaires. Tous ces éléments sont développés lors du cours magistral qui est lié à ce cours d'option.

Matériel ou tenue spécifique nécessaire :

Crampons moulés ou chaussures de tennis à semelle plate, protège dents, chèque de caution en échange d'un maillot de rugby.

Bibliographie :

- Bidal, J. (2001) *Rugby tactique. Lancements d'attaque et enchaînements de jeu*, Amphora, Paris.
- Bovero, J.P. (1994). *Le rugby au collège : propositions de contenus*, Spirales, 7.
- Collinet, S. *Les fondamentaux du rugby* (2 ouvrages)
- Collinet, S., Nérin, J.Y. (2003). *Rugby « De l'école aux associations »*, Paris : éd Revue EPS.
- Devaluez, J., (2002). *Formation et enseignement au club et à l'école*, Paris : Chiron.
- Éloi, S., Uhlrich, G. (2001). *Contribution à la caractérisation des sports collectifs : les exemples du volley-ball et du rugby*, STAPS, 56, 109-125.
- Gimenez, A., Quilis, A. (1990). *Le rugby : une pratique sociale, un objet culturel et un moyen de formation pour l'éducation physique de tous les enfants*, Éducation physique et didactique des APS, AEEPS.
- Lacroix, M. et coll. (1987). *Rugby pédagogie*, Cahiers pédagogiques n° 40, CRDP Limoges.
- Mouchet, A. (2000), *Combattre ou éviter ?*, EPS, 285.
- Nérin, J.Y., Peyresblanques, M. (1990) *Rugby, entraînement technique et tactique*, Amphora.
- Peys J.P. (1991) *Rugby total et entraînement*, Vigot.
- Sarthou J.J. (1997). *A la conquête du rugby*, Paris : PUF.
- Sarthou, J.J. (2006), *Enseigner le rugby en milieu scolaire*, Paris : Actio.
- Smondack, J.C. (2007). *Le rugby en situations*, Paris : EPS.
- Ticoulat, M. (1988). *EPS*, 210-211-212.
- Villepreux, P., Brochard, F., Jeandroz, M. (2007). *Rugby. Le jeu, les joueurs, les entraîneurs*, Paris : Vigot.
- Ouvrage collectif (1996). *Guide pratique pour l'enseignement des sports collectifs*, Académie de Créteil.
- Dossier technique et pédagogique FFR, EPS, 271.
- Sites internet : www.ac-bordeaux.fr/EPS/rugby ; <http://lomu.unice.fr/ebilli/pedarugby>

Activité football**Contenu des cours :**

- Traitement didactique : enjeux éducatifs, essence, règles fondamentales, principes, problèmes fondamentaux, ressources sollicitées ;
- Démarches pédagogiques ;
- Conduites typiques des élèves ;
- Compétences et contenus d'enseignement ;
- Élaboration de situations et régulation des apprentissages : les trois plans de l'opposition, variables didactiques, propositions de situations p/r à des contextes donnés (public, niveau, thème d'étude).
- Évaluation.

Bibliographie :

- Gréhaigne, J.-F. (1992) *L'organisation du jeu en football*.
- Monbaerts, E. (1991) *De l'analyse du jeu à la formation du joueur*, Ed VIGOT

ECUE 33.3 : Didactiques des activités de santé et escalade

ECTS : 2

Volume horaire : 24 h CM 12 h TD

Activité en environnement naturel**Descriptif du cours**

À l'issue de l'analyse d'une vidéo (TD) ou d'un obstacle prioritaire à dépasser (CM), l'étudiant(e) présente une leçon à l'écrit et la met en œuvre sur le terrain face à un contexte classe aménagé et identifié. Les étudiants occupent alternativement les rôles d'enseignants et d'élèves.

Compétences visées :Prioritaire :*Compétence technologique*

Maîtriser les modèles didactiques et technologiques permettant l'analyse de l'APS à des fins d'enseignement et d'éducation

Compétence technique

Mobiliser des ressources techniques et aptitudes personnelles dans la pratique des APS supports des interventions

Compétence prépro

Savoir établir le diagnostic pédagogique d'un public préalablement à l'intervention ;
Maîtriser l'usage des textes institutionnels et réglementaires applicables ;
Concevoir et programmer un projet éducatif et pédagogique dans une perspective intégrative ;
Organiser dans le temps et conduire un projet d'intervention pédagogique et éducative.

Secondaire :*Méthodologique*

Faire émerger des hypothèses et proposer axes des transformations ;
Rédiger une réponse argumentée.

Maîtrise des connaissances scientifiques :

L'apprentissage et à la construction de compétences dans le domaine des APS ;
Les formes et les modalités de l'intervention pédagogique ;
Les activités physiques et/ou sportives (APS).

Compétence prépro

Gérer les conditions d'une pratique en toute sécurité ;
Adapter son intervention en fonction des situations, des objectifs et des publics.

Contenus :

- savoir élaborer des contenus d'enseignement en rapport avec un problème perçu et pour un niveau de classe donné ;
- mise en place de situations d'apprentissage évolutives adaptées tout en gérant les aspects sécuritaires ;
- gestion du groupe et différenciation selon les niveaux.
- les enjeux de formation ;
- les représentations sociales, les spécificités des SAE (et ses limites) et du milieu naturel ;
- les notions de risques et de responsabilité ;
- les programmes, les attentes selon les temps de pratique et les caractéristiques des élèves ;
- l'élaboration de contenus d'enseignement ;
- les conduites typiques des élèves à différentes étapes ;
- les variables didactiques.

Matériel ou tenue spécifique nécessaire :

Chaussons d'escalade et tenue adaptée

Bibliographie :

Broussouloux O. (2002) « améliorer la tactique dans les voies » EPS n° 295
Lefort B. (1995) escalade sur SAE CRDP Indre-et-Loire

Marques M. « pour une éducation des conduites décisionnelles » EPS n° 270

Renault D (2000) « didactique de l'escalade » EPS n° 283. 6 Mai 2000

Testevuide S. (2002) « l'escalade en situation » Revue EPS

Vacher F. « les conduites typiques » EPS n° 247

Vigier & Salomon (1989) Pratique de l'escalade Ed Vigot

Évaluation pour le régime normal :

Les attentes concernent :

- La qualité d'analyse et la pertinence des connaissances mobilisées ;
- La cohérence des propositions de mise en œuvre au regard du thème d'étude, des élèves et de l'APSA ;
- La structuration du devoir.

Contrôle continu (TD) : note sur 20 pts

- Un dossier d'analyse et de conception d'une leçon (60 % de la note) ;
- Une ou plusieurs phases d'intervention + un oral (40 % de la note) ;
- Les sujets seront hebdomadaires et permettront d'aborder diverses problématiques spécifiques des élèves dans chacune des APSA. Le support pourra être une vidéo ou un obstacle identifié ;
- Les attentes concernent :
 - La qualité d'analyse de la démarche de construction de la leçon (de l'analyse de l'obstacle à la mise en œuvre),
 - La qualité de l'intervention (prise en compte du temps moteur, clarté des consignes, régulation des interventions...).

Barème

- Exposé / 8 points ;
- Mise en œuvre des situations d'apprentissage : / 12 points (4 points sur l'écrit + 8 points sur l'intervention) ;
- Les 2 étudiants concernés par un sujet n'ont pas nécessairement la même note.

Si l'effectif ne permet pas d'envisager les mises en œuvre dans le gymnase, l'épreuve devient la suivante :

Il s'agit de concevoir et présenter une ou 2 situations d'apprentissage évolutives, cohérentes vis-à-vis du sujet, mais pas nécessairement entre elles. Le sujet, formulé en termes de problème(s) à résoudre, caractérise les élèves en référence à un niveau scolaire de collège, nécessitant de prendre en compte les programmes.

Exposé de 15 min max pendant lequel l'étudiant ne peut pas être interrompu suivi d'un entretien jusqu'à la fin des 30 min.

Il s'agit d'une épreuve de nature didactique et non pédagogique. En ce sens, il faut systématiquement justifier ses propos (répondre au pourquoi et comment). Il faudra donc essayer de résoudre un problème rencontré par des élèves et non par une classe (Le sujet est formulé en termes de constat et c'est à l'étudiant d'en faire ressortir les problèmes sous-jacents) :

- Le rapport aux programmes scolaires mais également aux connaissances théoriques est impératif ;
- La mise en œuvre concrète des situations ne pourra malheureusement pas se faire, étant donné le peu d'étudiants concernés par cette option ;
- La forme est également évaluée (prestance, clarté des consignes, attitude, adaptabilité, etc.).

Système de compensation des notes en fonction de l'ordre de passage

1^{er} étudiant à passer : note x 1,2 ; 2^e étudiant : note x 1,15 ; etc.

Évaluation pour le régime dérogatoire :

Uniquement l'épreuve de contrôle terminal selon les mêmes modalités et le même type de sujet.

Évaluation pour la session de rattrapage :

Uniquement l'épreuve de contrôle terminal selon les mêmes modalités et le même type de sujet.

Entretien de la santé**CONTENU****CM Didactique**

- Définition de la notion de santé, son coût et son évaluation.
- L'éducation de la santé à l'école. Problématique de la santé chez les jeunes et le rôle de l'EPS.
- Aspects médicaux des pathologies les plus fréquentes, statistiquement, dans les populations de collégiens et lycéens : l'obésité et le surpoids, les déviations rachidiennes, les pathologies du genou, l'asthme.
- Les précautions à prendre pour créer les conditions favorables à la pratique de ces élèves.

TD

L'objectif sera de s'appuyer sur ces connaissances pour que les étudiants fassent des propositions didactiques visant à favoriser l'intégration des élèves déclarés partiellement aptes à la pratique de l'EPS.

- Un premier axe vise une adaptation des contenus en EPS au regard d'une diversité d'APSA.
- Le deuxième porte sur l'adaptation des modalités d'évaluation qui peut être certificative selon le niveau de classe.

Évaluation**Contrôle terminal.**

Écrit. Le sujet cible une pathologie et un niveau de classe, l'APS sera ou ne sera pas donnée.

Le traitement du sujet, selon le cadre théorique utilisé en TD :

- présente les aspects médicaux du handicap précisé (cf. CM) ;
- justifie l'APS choisie ;
- propose des situations d'apprentissage et des modalités d'évaluation adaptées aux caractéristiques des élèves présentant ce handicap.

L'ensemble des propositions didactiques développées doit permettre à ces élèves de construire des compétences nécessaires pour progresser.

Exemple de sujet

Vous devez adapter votre enseignement à un garçon ou une fille élève d'une classe de seconde présentant un excès de poids. *Précisez les données permettant de connaître cette pathologie, en particulier le degré d'excès de poids*

Vous préciserez entre autres, les recommandations prescrites par le certificat médical ainsi que l'ensemble des précautions à prendre pour envisager une pratique en toute sécurité.

Développez un projet d'apprentissage individualisé :

- Activité physique programmée : Danse, voir Annexe 1 ;
- Concevez et mettez en œuvre une situation d'apprentissage, prenant en compte les caractéristiques spécifiques de cette élève présentant une inaptitude partielle ainsi que son niveau de compétences dans l'activité choisie ;
- Précisez les adaptations des modalités et des critères de la situation d'évaluation.

Pour répondre au sujet vous devez justifier l'ensemble de vos propositions.

Contrôle continu. TD option

Par binôme ou bien seul, après avoir présenté la cause d'une inaptitude partielle, les étudiants développent des propositions didactiques pour permettre une pratique physique adaptée des élèves (tirage au sort de la pathologie). Les APSA peuvent être choisies par l'enseignant.

Chacun des étudiants présente une partie de l'exposé (au total 20 min maximum) Puis le groupe des étudiants évalués répond aux questions de l'enseignant et des étudiants auditeurs.

Le sujet sera donné 15 jours à l'avance dans la mesure du possible. Les premiers exposés seront affectés d'un coefficient de majoration.

Exemple de sujet

Le syndrome rotulien

Bibliographie

Bilard J. Ninat G. et Varay A. (2001) Dossier EPS 55 : Enseigner et animer les activités physiques adaptées.

Collectif. (2002) Les déficiences motrices. (Handisport)

CRDP de l'académie de Versailles (1999) Inaptes partiels en EPS. L'EPS pour tous les élèves...
Deux exemples l'élève asthmatique et l'élève présentant un syndrome rotulien...

De Mondenard J.P. (Dr), (1989) in « L'enfant, le surpoids et le sport », revue EPS 1, 1^{re} partie n° 41, 1989 et 2^e partie revue EPS 1 n° 45

Groupe académique de Versailles (2004) Dossier EPS 62 : L'élève obèse en EPS. Un exemple d'aptitude partielle.

Legros P. et Ramanantsoa M. M. (1999) Activités physiques adaptés. Apports scientifiques. Revue EPS. (Insuffisances cardio-respiratoires.)

Wilmore et Costill Obésité et activités physiques. Chapitre 21. p. 490. Physiologie du sport et de l'exercice physique. De Boeck Université

Revue EPS : tous les articles à propos de l'enseignement adapté.

Sur le site du Ministère JENR consulter le site scolarisation des jeunes handicapés Handiscol.

ECUE 33.4 : Polyvalence (danse ou BB ou musculation/step ou Ultimate) + SU

ECTS : 2

Volume horaire : 24 h TD

Description du cours

Cet enseignement s'attache à développer le niveau de pratique physique des étudiants d'une part et développer une expertise technique didactique et scientifique d'autre part dans une APSA au choix. Il s'agit de préparer à la première épreuve d'admission au CAPEPS.

Compétences visées :

Prioritaire :

Maitrise disciplinaire et scientifique

L'apprentissage et à la construction de compétences dans le domaine des APS ;
Les activités physiques et/ou sportives (APS).

Compétences techniques

Mobiliser des ressources techniques et aptitudes personnelles dans la pratique des APS supports des interventions

Secondaire :

Contenu des cours : Deux enseignements obligatoires

- Pratique physique performative dans la spécialité choisie par l'étudiant en fonction des APSA proposées chaque année, cette pratique ne peut pas être la même que celle choisie en FFSU ;
- Analyse technique et scientifique de sa propre activité, planification de son entraînement en fonction et proposition de situations d'apprentissages.

Contenu et évaluation (par pratique) :

Pratique danse ou basket-ball ou musculation/step ou badminton + FFSU

- Pratique physique performative dans la spécialité choisie par l'étudiant en fonction des APSA proposées chaque année, cette pratique ne peut pas être la même que celle choisie en FFSU.

Pratique physique performative

Matériel ou tenue spécifique nécessaire : à voir avec l'enseignant responsable de chaque APSA.

Modalités d'évaluation pour le régime normal : contrôle continu.

- évaluation pratique 20 pts

Matériel ou tenue spécifique nécessaire : à voir avec l'enseignant responsable de chaque APSA

Modalités d'évaluation pour le régime normal : contrôle continu

- évaluation pratique 20 pts

Modalités d'évaluation pour le régime dérogatoire : idem régime normal

Modalités d'évaluation pour la session de rattrapage : L'étudiant devra prendre contact avec l'enseignant avant la fin de l'enseignement (date du dernier cours). Soit une pratique, soit un dossier, seront demandés.

Exemples de sujets : à voir avec l'enseignant responsable de chaque APSA

Bibliographie :

À voir avec l'enseignant responsable de chaque APSA

FFSU

L'enseignement est validé aux semestres 1 et 2, les étudiants doivent impérativement s'inscrire en début d'année universitaire à la FFSU. L'engagement associatif durant toute l'année universitaire constitue une condition sélective pour pouvoir être évalué. Cette pratique ne peut pas être la même que celle choisie en pratique de polyvalence.

L'option FFSU est soumise aux mêmes règles d'assiduité que les TD. L'étudiant a donc droit à 2 absences injustifiées par semestre au maximum.

Modalités d'évaluation pour le régime normal : contrôle continu

En concertation avec l'enseignant responsable de l'option, un étudiant blessé peut demander à être évalué sur son implication en tant qu'arbitre ou entraîneur assistant par exemple. Dans ce cas, une présence assidue est également requise.

Modalités d'évaluation pour le régime dérogatoire :

Une présence assidue est obligatoire.

Particularités pour les athlètes de haut niveau

Si vous choisissez l'option FFSU, votre présence aux cours n'est pas obligatoire. En revanche, vous devez impérativement participer aux compétitions universitaires vous concernant, en concertation avec l'enseignant responsable de l'option.

Modalités d'évaluation pour la session de rattrapage :

Il n'y a pas de rattrapage pour cet enseignement.

UE 34 : Identifier et se situer dans un milieu professionnel et construire un projet de formation

ECUE 34.1 : Intervention en EPS ou en milieu primaire

ECTS : 3

Volume horaire : 13,5 HCM 6HTD

Descriptif du cours

L'objectif de ce travail est de permettre un décloisonnement disciplinaire au service de l'intervention. Pour cela, il faut être capable de mobiliser les connaissances scientifiques, techniques et professionnelles nécessaires à la compréhension des conditions d'enseignement et d'apprentissage, afin de concevoir et mettre en œuvre un enseignement favorable aux apprentissages en éducation physique et sportive et à la réussite scolaire des élèves.

À ce titre, l'idée est de travailler sur les exigences méthodologiques de la dissertation en prenant appui sur les questions d'enseignement de l'éducation physique et sportive dans le second degré. L'étudiant devra être capable de mobiliser des connaissances abordées autant dans le domaine des sciences humaines et sociales et notamment des sciences de l'intervention. Cependant, ce cours ne peut ignorer l'ensemble des contenus acquis tout au long du parcours licence. Ainsi, l'étudiant devra être en capacité de sélectionner et articuler les connaissances issues des champs tels que les sciences de la vie ou les champs techniques et technologiques propres aux activités physiques sportives et artistiques ainsi que celui propre au domaine institutionnel constituent un indispensable pour pouvoir répondre aux spécifiquement aux sujets proposés. Par conséquent, pour aborder au mieux et réussir dans ce module, il ne peut être attendu des étudiants qu'ils restent enfermés sur les connaissances dispensées pendant ces heures de cours. Pour les aider des rappels sur les cours et contenus de formation abordés lors des années précédentes mais également en parallèle à ce module.

Cet enseignement s'inscrit dans la perspective du concours du CAPEPS tant sur la forme que sur le contenu.

Compétences visées :

Prioritaire :

Maîtrise des connaissances scientifiques :

L'environnement culturel, social et institutionnel de l'intervention ;
L'apprentissage et à la construction de compétences dans le domaine des APS ;
Les formes et les modalités de l'intervention pédagogique ;
Les processus de transformation de l'enfant de l'adolescent et du jeune adulte ;
Les différents publics concernés par les interventions.

Compétence technologique

Maîtriser les modèles théoriques liés à l'enseignement et à l'éducation ;
Maîtriser les modèles didactiques et technologiques permettant l'analyse de l'APS à des fins d'enseignement et d'éducation.

Secondaire :

Compétence prépro

Maîtriser l'usage des textes institutionnels et réglementaires applicables ;
Concevoir et programmer un projet éducatif et pédagogique dans une perspective intégrative ;
Adapter son intervention en fonction des situations, des objectifs et des publics.

Méthodologique

Faire émerger des questionnements et prendre position ;
Rédiger une réponse argumentée.

Contenu

Pour pouvoir atteindre cet objectif, le curriculum de formation se centre sur les thématiques suivantes :

- I. Cultures sociales, cultures scolaires : quelle place de l'EPS dans la formation de nos élèves
- II. La culture du genre : prise en compte et lutte contre les inégalités
- III. La culture adolescente : contrainte / ressource
- IV. Les nouvelles technologies comme aide et approfondissement de l'intervention

Évaluation de type contrôle en cours de formation :

- Contrôle continu : Dissertation de 4 h – 50 %.
- Contrôle final : Dissertation de 4 h - 50 %.

Dans le cas des 2 dissertations, les réponses attendues ne consistent pas à restituer les conceptions de chaque auteur mais à s'en servir comme support pour répondre au sujet posé, faire et justifier des propositions de mises en œuvre, étayées par des exemples. Les réponses doivent être rédigées en tenant compte de la méthodologie de la composition. L'utilisation de références bibliographiques est incontournable.

Évaluation pour le régime dérogatoire :

écrit 100 % Contrôle Terminal

Évaluation pour la session de rattrapage :

écrit 100 % Contrôle Terminal

Exemple de sujet

« Dans quelle mesure la prise en compte simultanée des caractéristiques des adolescents et de la référence culturelle des APSA vous paraît-elle incontournable pour concevoir vos procédures d'enseignement. »

Bibliographie

En fonction de chaque chapitre.